

2016 a confirmé le changement d'échelle de la bio française

La vitalité de la bio française s'est affichée en deux chiffres pour toutes les filières (marché et production). Le marché de la bio a enregistré une croissance de plus de 21 % !

La production bio poursuit son accélération

Les surfaces s'élevaient, fin 2016, à plus de 1,5 million d'hectares bio et en conversion soit + 17 % en une année.

La part de SAU¹ bio en France représentait 5,7 % du territoire agricole et affichait une progression annuelle de 11,7 %. Elle était de 2 % en 2007, soit une progression de 185 % en moins de 10 ans.

Ce sont plus de 9 nouvelles fermes bio par jour qui ont été créées en 2016, pour un total de 32 264 exploitations (+ 12 % par rapport à 2015), correspondant à 7,3 % des fermes françaises. Un bel élan cependant contrasté selon les territoires, comme c'est le cas pour notre région.

La production agricole biologique représentait 10,8 % de l'emploi agricole français avec plus de 77 000 emplois équivalents temps plein. Le taux élevé de transformation à la ferme, la commercialisation en vente directe et la prédominance des exploitations dans les filières légumes, fruits et vigne en sont les principaux facteurs explicatifs. Ces deux dernières filières sont d'ailleurs celles qui génèrent la plus grande différence en unité de travail annuel moyen, par rapport à l'agriculture conventionnelle.

La dynamique de conversion nationale ne s'essouffle pas

Sur la totalité des surfaces, à peu près 1/3 étaient en phase de conversion. L'engagement vers l'agriculture

bio ne s'est pas essoufflé, en a témoigné une nouvelle hausse de 56 %, dont 265 500 nouveaux ha en première année (C1).

Les filières végétales les plus engagées ont été les surfaces fourragères (+ 170 000 ha en C1) accompagnant logiquement le développement des élevages de ruminants laitiers et allaitants, et les surfaces céréalières (+ 57 500 ha) qui permettront de répondre aux filières épicerie et aliment du bétail avicole français dans les années à venir. Dans de moindres mesures, la filière fruits affiche une belle progression également (+ 27 % pour 4 000 nouveaux ha) en augmentant sa part en fruits frais (+30 %) et fruits à coque (+ 35 %) ; la vigne inscrit un peu plus de 5 000 nouveaux ha également (+ 10 %). Enfin, 700 nouveaux ha en PAM² qui ont permis de faire bondir les surfaces de 53 % traduisant une filière en devenir.

Les conversions des filières de l'élevage bio les plus actives ont été la filière laitière bovin lait (+ 66 %) et ovin lait (+ 49 %), presque aussi soutenues les filières viandes bovine et ovine avec, respectivement, + 44 % et + 32 %. A noter également qu'une part importante de ruches était en conversion en 2016.

Les opérateurs de l'aval accompagnent la dynamique

Globalement la filière aval a progressé de 10 % et atteignait presque 15 000 entreprises fin 2016. Parmi lesquelles 47 % étaient des préparateurs (hors terminaux), 25 % des terminaux de cuisson, 15 %

des grossistes et 11 % des détaillants.

La distribution a marqué une nette avancée (+ 11 %) avec plus de 400 nouveaux notifiés et pas moins de 9 % d'augmentation pour la transformation avec 836 nouvelles entreprises en un an.

La vitalité de la filière aval a résidé dans sa capacité à créer de l'emploi. Elle représentait plus de 38 200 ETP³ fin 2016, contre 24 500 en 2012 soit une ascension de 56 % en 4 ans.

Les français veulent toujours plus de produits bio

Consommer des produits bio de qualité et respectueux de l'environnement, à la maison ou hors du domicile, a été clairement confirmé par les français. Pour preuve une hausse de 21,7 % du marché bio, qui a dépassé les 7 milliards d'euros. Les achats en produits bio par les ménages étaient réalisés à 45 % en GMS⁴, à 37 % en magasin spécialisé bio et à 13 % en vente directe. Cependant la progression annuelle des magasins spécialisés bio a été la plus dynamique, affichant un taux de croissance de près de 24 % contre 22,5 % pour la GMS.

¹ SAU : surface agricole utile

² PAM : plantes aromatiques et médicinales

³ ETP : emploi équivalent temps plein

⁴ GMS : grandes et moyennes surfaces

Sommaire

LA FILIÈRE BIO CENTRE VAL DE LOIRE 3

FILIÈRE VÉGÉTALE 6-10

FILIÈRE ANIMALE 13-18

AVAL 19,20

LE RÉSEAU BIO CENTRE 20

Bio Centre Mag

est une édition de Bio Centre
Citée de l'Agriculture - 13, avenue des Droits de
l'Homme 45921 Orléans Cedex 9
Directeur de publication : Jean-François Vincent
Rédacteur en chef : Jacques Sappel
Rédaction : Nathalie Fernandes (creacom@na-
thaliefernandes.fr)

Graphisme et mise en page :

www.bros-communication.com
Crédit photos : Droits réservés ; photothèque
Bio Centre : D. Gentilhomme - Ph. Montigny (Fi-
limages)
ISSN : 2264-3990
Impression : Prévost Offset - Imprimé sur du
papier issu de forêts gérées durablement



Réalisé avec le soutien financier de l'État et du Conseil régional du Centre-Val de Loire



www.regioncentre-valde Loire.fr

2016, une année en sommeil pour le Centre-Val de Loire

En opposition totale à 2015, l'année 2016 a marqué un repli pour presque toutes les filières de la bio régionale. Décryptage d'une région qui n'a pas suivi la dynamique nationale.

Coup de frein pour la filière amont

Fin 2016, le Centre-Val de Loire était classé 10^e en nombre de fermes, sur les 14 régions du classement Agence Bio⁵.

A peine 2 % de progression, avec seulement 18 nouvelles exploitations bio en un an, a permis de porter le nombre total à 964, quand 2015 en totalisait 104 nouvelles ! La disparité départementale était très marquée : le Loiret affichait la plus grande progression avec 8 fermes, suivi de l'Indre avec 7 nouvelles fermes ; à contrario le Loir-et-Cher enregistrait un recul de 6 fermes.

La région se classait également au 10^e rang national en termes de surfaces bio et en conversion. Là encore, était constatée une timide avancée de + 4,2 % par rapport à 2015, contre presque 27 % entre 2014 et 2015. L'année 2016 n'a vu que 4 210 nouveaux hectares s'inscrire en première année de conversion, soit plus de deux fois moins que l'année précédente. La grande majorité des 9 800 nouveaux hectares records enregistrés en 2015 se sont reportés en deuxième année de conversion en 2016.

En conséquence, la SAU⁶ n'a pour ainsi dire pas progressé et la région a perdu une place au classement, occupant désormais la 13^e place.

La filière aval stimulée par la distribution

Bien que le Centre-Val de Loire ait conservé le 12^e rang en nombre d'opérateurs de l'aval pour l'année 2016, il était constaté une belle dynamique de la filière. L'ensemble de la filière aval marquait une progression de 7,5 % soit 1,5 point de plus que l'année précédente, enregistrant 36 nouveaux opérateurs régionaux. Fin 2016, la région comptait désormais 514 opérateurs contre 478 en 2015.

Et particulièrement une belle accélération en nouveaux distributeurs. Ceux-ci ont progressé de plus de 25 % grâce à 21 nouveaux installés tandis que les transformateurs ont augmenté de seulement 3,1 %.

Les difficultés de financement des aides bio à l'origine de cet engourdissement

L'année 2016, dans la continuité de 2015, a mobilisé le réseau bio régional face au manque de financements dédiés tant pour la conversion que pour le maintien de l'agriculture biologique et au retard de traitement des dossiers par les services de l'État. Le GRAB de Bio Centre⁷ a interpellé et œuvré pour que soit dégagé de nouvelles ressources financières, notamment par les Agences de l'eau. Pour mémoire, la surface engagée en bio en 2015 avait bondi de 116 %, consommant ainsi l'enveloppe des aides régionales, et le traitement des dossiers de demande d'aide 2015 n'était toujours pas commencé fin 2016.

Ces difficultés rencontrées par les services de l'État, tant sur les délais que sur les montants attribués, ont amené nombre d'agriculteurs à reporter leur projet de conversion, voire à l'abandonner complètement ; expliquant le faible nombre de nouvelles fermes bio engagées au cours de l'année 2016.

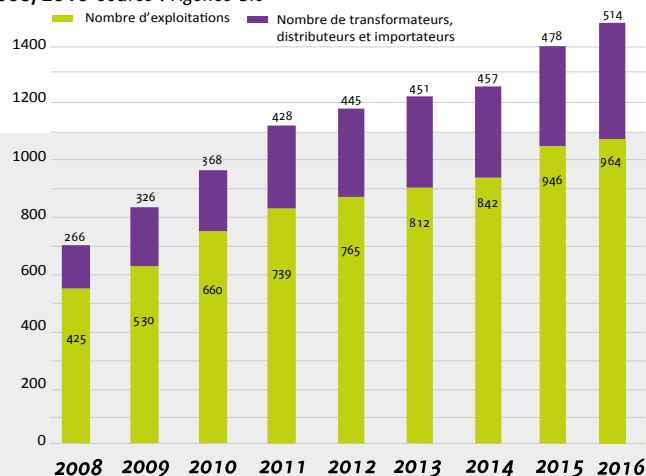
⁵ **classement Agence Bio** 14 régions comprenant les 12 régions de France métropolitaine, la Corse et l'Outre-Mer (regroupant la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte)

⁶ **SAU** : surface agricole utile

⁷ **GRAB** : Groupement régional des agriculteurs bio

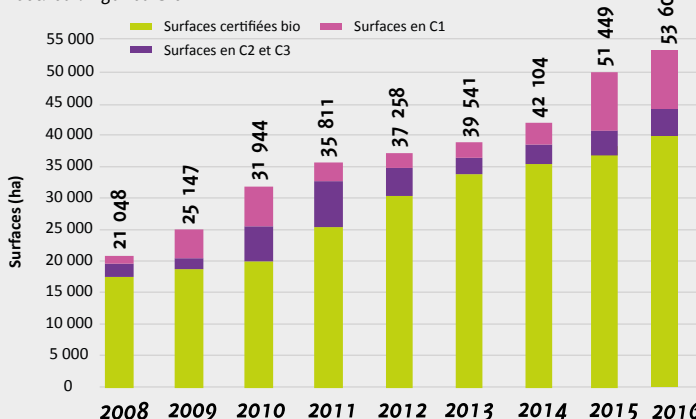
Évolution du nombre d'exploitations et du nombre d'opérateurs

- 2008/2016 Source : Agence Bio



Évolution des surfaces bio et en conversion - 2008/2016

Source : Agence Bio



Les chiffres de la filière bio en région Centre-Val de Loire - 2016

source : Agence Bio

964
exploitations certifiées bio

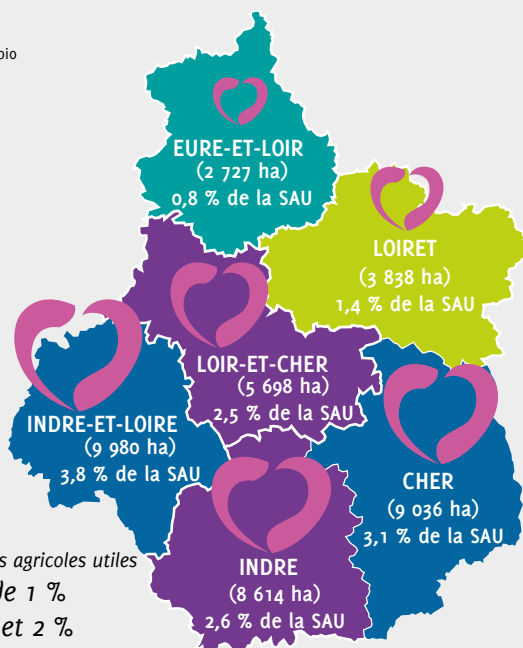
53 603 ha
certifiés et en conversion bio

2,3 %
de la SAU

402
transformateurs

104
distributeurs

8
exportateurs



SAU : surfaces agricoles utiles

- Moins de 1 %
- Entre 1 et 2 %
- Plus de 2 %
- Plus de 3 %

Six photographies départementales pour mieux comprendre notre région



GABB 18
Les Agriculteurs Bio du Cher

Le Cher reste le deuxième département en termes de SAU bio du Centre-Val de Loire.

La filière végétale bio se porte bien dans le Cher, avec une augmentation de 13,5 % des surfaces cérésières certifiées bio, en 2016. Cette année ne peut cependant pas être considérée comme représentative de l'évolution qui s'opère dans ce département mais comme une photographie d'étape de la SAU certifiée bio. En effet, l'année 2015 fût une année de forte progression des conversions, ainsi ces surfaces engagées ne seront certifiées bio qu'en 2017.

Globalement, la filière élevage bio enregistre une légère hausse du nombre de têtes, et ce, toutes productions confondues, hormis pour la filière poulet de chair.

En nombre d'exploitations bio nous n'observons que 2,3 % d'augmentation entre 2015 et 2016, contre plus de 23 % entre 2014 et 2015. Il est évident que ce fort ralentissement des conversions est notamment dû à l'épuisement de l'enveloppe d'aides destinées aux aides à la conversion et au maintien. La récolte 2016 catastrophique en a certainement effrayé plus d'un. En 2016, les nouvelles installations dans le Cher concernent majoritairement des maraîchers sur de petites surfaces. Cette dynamique d'installation en maraîchage bio est également liée à la création d'un BPREA maraîchage bio au lycée agricole du Subdray.

Même si le département du Cher n'a pas eu à subir de « déconversion », la dynamique de conversion des exploitations s'est vue divisée par 10 en un an. Si les politiques publiques ne s'orientent pas pour le soutien à l'agriculture biologique, l'année 2017 ne verra que très peu de conversions.



GABEL 28
Les Agriculteurs Bio d'Eure-et-Loir

Le développement des surfaces bio et en conversion est toujours en marche en Eure-et-Loir

Avec 7,4 % d'augmentation des surfaces certifiées bio entre 2015 et 2016, le département d'Eure-et-Loir affiche une progression supérieure à celle observée en région.

Malgré ce chiffre reflétant la conversion de nouvelles surfaces en 2014 et 2015, le nombre de fermes bio reste identique : 74 exploitations recensées par l'Agence Bio en 2016.

Cette inertie du nombre de fermes s'explique essentiellement par les incertitudes liées au financement des aides bio 2016. Incertitudes qui demeuraient encore à la veille des déclarations PAC et qui ont poussé bon nombre de porteurs de projets à reporter leur décision de conversion.

Ainsi, l'augmentation accentuée des surfaces en conversion (+ 26 % par rapport à 2015) est essentiellement à attribuer aux agriculteurs ayant déjà une part de leur SAU en bio.

La grande majorité des surfaces converties concerne les grandes cultures biologiques, avec toutefois un engouement pour les légumes de plein champ et les plantes médicinales et aromatiques.

L'éventail des possibilités de commercialisation des matières premières ou des produits déjà transformés ne manquent pas en Eure-et-Loir : coopératives bio ou grossistes, mais également circuits courts via des opérateurs privés et vente à la ferme ou en AMAP.

Une certitude, les conversions ne manqueront pas dans les années à

venir, la bio a le vent en poupe malgré un dispositif d'aides financières qui n'est parfois pas à la hauteur des espérances.



GDAB 36
La Bio de l'Indre

L'Indre affiche une belle progression de surfaces bio régionales

L'année 2016 a été particulièrement difficile au niveau de la production. Les contraintes climatiques fortes, les incertitudes de marché

et de prix pour certaines filières, ajoutées aux dysfonctionnements des aides PAC ont créé d'importantes difficultés sur les fermes. Heureusement, la demande croissante des consommateurs ainsi que le développement des circuits de proximité permettent de maintenir une forte dynamique de développement de la bio.

Face à ces difficultés, et fidèles aux pionniers de la bio, les producteurs se sont adaptés et organisés pour commercialiser ensemble leurs productions : groupement d'éleveurs pour l'approvisionnement de viande (ProviBio) ; créations de magasins collectifs de producteurs bio... Ils ont diversifié leurs productions (nouvelles espèces en grandes cultures et en maraîchage...), et ont fait évoluer leurs techniques.

L'augmentation des surfaces bio a poursuivi sa forte progression avec près de 10 % de surfaces certifiées supplémentaires par rapport à 2015 dont un essor des conversions marqué en grandes cultures. Les projets d'installations en maraîchage sur petite surface se multiplient et demandent un accompagnement pertinent de la production à la commercialisation.

Ces tendances semblent se confirmer en 2017 avec toujours autant d'intérêt pour les conversions, les installations en permaculture et les circuits de proximité.



GABSTO
Les Agriculteurs Bio de Touraine

L'Indre-et-Loire première SAU bio régionale

En Indre-et-Loire, la progression du nombre d'exploitations se situe dans la moyenne régionale et permet d'approcher la barre des 300 exploitations, pour une surface correspondante de près de 10 000 ha certifiés bio (+ 7,5 % par

rapport à 2015).

875 ha sont entrés en conversion en 2016, portant la surface totale en conversion à 2589 ha (C1, C2 et C3).

La surface totale bio (certifiée et en conversion) atteint quant à elle 12 569 ha, soit 3,8 % de la SAU. Les cultures fourragères et les prairies permanentes représentent 45 % de cette surface, suivies des céréales (27 %) et des vignes (13 %).

En élevage, l'Indre-et-Loire accueille la moitié du cheptel caprin bio de la région (1 026 têtes) et occupe la troisième place régionale en élevage allaitant avec 904 têtes.

L'élevage laitier est moins développé (287 vaches laitières), cependant de nouvelles conversions pourraient prochainement voir le jour. La laiterie de Verneuil-sur-Indre souhaite en effet développer la filière, en bovin lait et en caprin. Déjà, un premier élevage caprin débutera sa conversion en 2017.

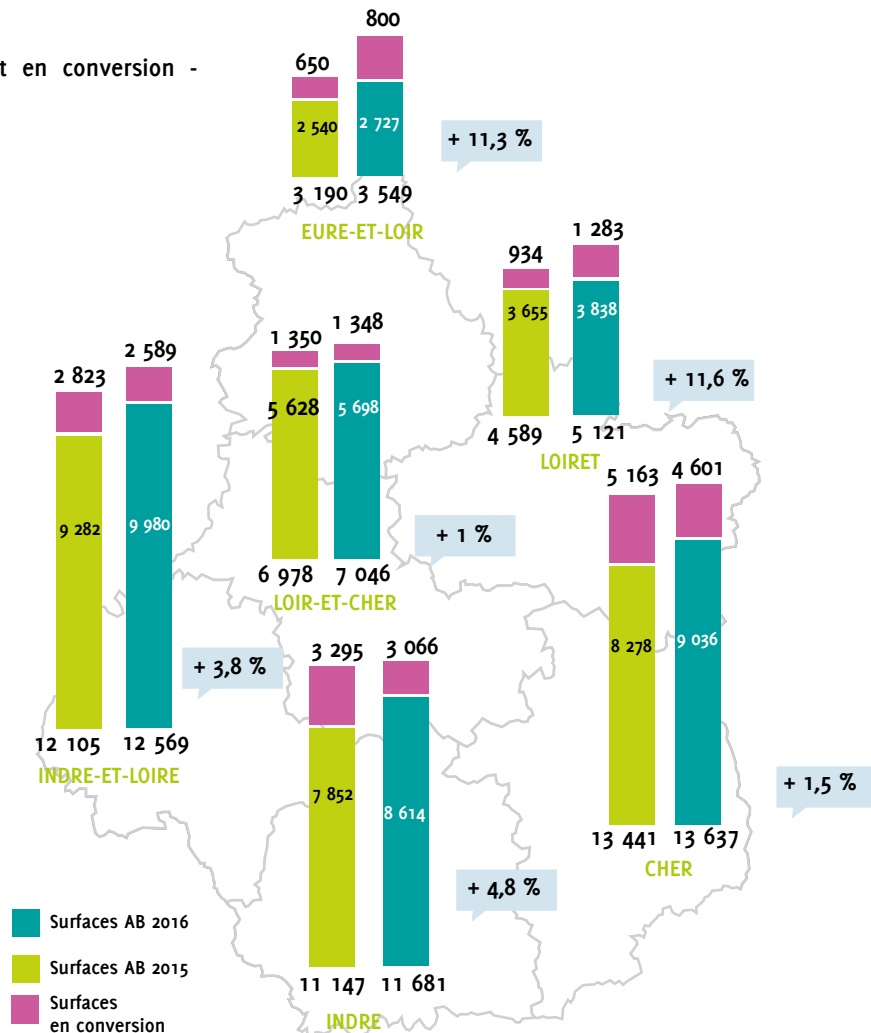
Le développement de la bio en restauration collective s'est poursuivi en 2016. La pression citoyenne et les engagements politiques ont soutenu la dynamique d'introduction de produits locaux, dont bio, dans les restaurants scolaires. L'année 2017 devrait voir de nouveaux projets se concrétiser en la matière.

Évolution des surfaces bio et en conversion - 2015/2016 - en hectare

source : Agence Bio

+ 4,2 %

de surfaces bio
et en conversion



GABLEC 41
Les Agriculteurs Bio de Loir-et-Cher

En Loir-et-Cher, les surfaces certifiées bio augmentent malgré un léger repli du nombre de fermes

L'évolution de l'agriculture biologique entre 2015 et 2016 dans le Loir-et-Cher diffère de celle des autres départements. En effet, en 2016, 6 fermes bio ont cessé leur activité, dont quelques départs en retraite. Toutefois, la surface certifiée bio a augmenté de 1,3 % traduisant la conversion de nouvelles surfaces en 2014 et 2015. En dépit des incertitudes concernant le financement des aides spécifiques à la bio, les surfaces en conversion sont demeurées stables par rapport à 2015. On note peu d'installations bio durant l'année.

La commercialisation en circuits courts reste un débouché non négligeable pour les producteurs bio du département, avec de nombreux marchés (100 % bio ou non) et plus de 10 AMAP, dont une en cours de création. De plus, quelques restaurants se sont mobilisés pour développer leurs approvisionnements en produits locaux, et parfois même spécifiquement biologiques, créant de nouveaux débouchés pour les producteurs.

La culture de légumes de plein champ connaît un essor certain avec la conversion de plusieurs parcelles. Les conversions en 2016 concernent ainsi principalement les grandes cultures, les légumes de plein champ ainsi que quelques prairies, avec la conversion d'un élevage de vaches laitières en bio.

À court et moyen termes, plusieurs installations devraient aboutir. En incluant à la fois les reprises et les créations d'exploitations, de nombreuses filières seront concernées : élevage ovin viande, élevage bovin lait, maraîchage diversifié, PAM, grandes cultures... Cela laisse donc présager d'une bonne dynamique pour la bio du département pour les années à venir, même si plusieurs fermes devront bientôt trouver repreneurs pour cause de départ à la retraite. Quant aux conversions, elles devraient fléchir légèrement, dans un premier temps.



GABOR 45
Les Agriculteurs Bio du Loiret

Le Loiret, un potentiel de conversion à exploiter !

Avec 3 838 ha en bio, soit 1,4 % de la SAU départementale, le Loiret s'est affiché sous la moyenne régionale (2,3 % de la SAU). Une situation qui masquait la nette évolution en

termes de conversions en 2016 (+ 37 % par rapport à 2015 !). Au total, le Loiret comptabilisait 116 exploitations agricoles certifiées bio (+ 7,4 % par rapport à 2015). Les surfaces certifiées ont augmenté quant à elles de 5 % contre 7,1 % en région.

Les surfaces bio et en conversion correspondaient très majoritairement à des cultures fourragères et des grandes cultures, dans une moindre mesure à des fruits et légumes. En productions animales, les élevages bio concernent essentiellement les vaches allaitantes, quelques élevages laitiers, des volailles et plus marginalement, brebis, chèvres et ruches, le porc bio étant absent de ce département.

Le potentiel de conversion du Loiret est donc très élevé, notamment en grandes cultures dont il est un bassin emblématique. L'accélération des conversions en 2016 en est le témoignage, mais il est probable que 2017 ne révèle pas le même engouement : récoltes difficiles en 2016, contexte incertain du versement et du montant des aides PAC sur le bio...

En revanche, la commercialisation en circuits courts s'est développée (11 AMAP) a dynamisé la distribution du bio. Les demandes en fruits, légumes, viandes et produits laitiers vont croissant. Et si la disponibilité du foncier freine les installations en bio, la demande des consommateurs devrait stimuler les conversions des exploitants loirétains.

Une année complexe pour la production légumière régionale

Le développement des surfaces du Centre-Val de Loire affiche un léger recul et n'a pas suivi la courbe nationale qui, elle, a affiché une progression de plus de 5 %. Pour autant, le réseau bio se montre très mobilisé à préparer l'avenir.

En 2016, le Centre-Val de Loire a tout juste maintenu son 8^e rang français en surfaces légumières. 1 153 ha ont été dédiés à la culture maraîchère et légumière de plein champ marquant un très léger recul de 1,7 %. Même constat en nombre d'exploitations au nombre de 233 en 2016, contre 236 en 2015. Seul l'Eure-et-Loir montre une progression intéressante de 24 % de ses surfaces. Certainement, un petit nombre de céréaliers

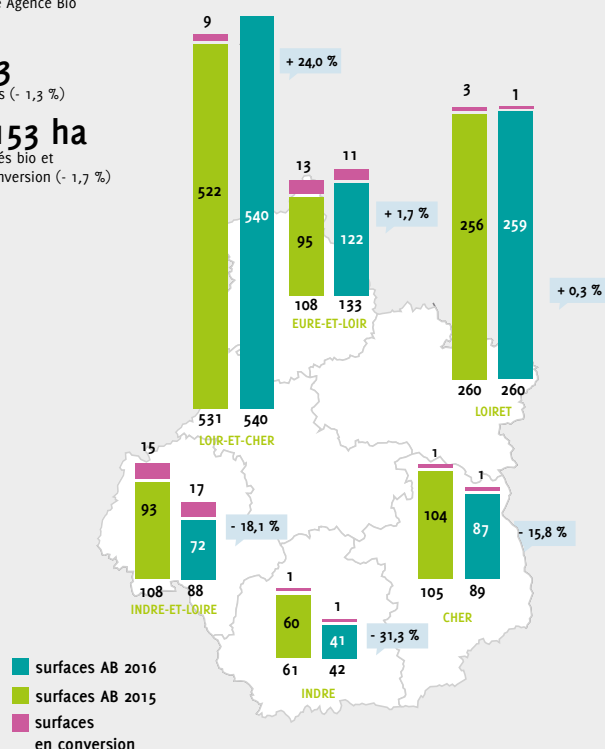
diversifiés ont pu ne pas réimplanter de légumes de plein champ au cours de cette campagne. De possibles freins liés au manque d'infrastructures de stockage, ainsi que les difficultés dans l'attribution des aides à la conversion et au maintien, n'ont pas permis à la filière de poursuivre le développement attendu. Les surfaces qui ont accusé le plus de pertes sont celles des petits pois, des betteraves rouges et des courges.

Selon Bio Centre, le maraichage bio du Centre-Val de Loire a concerné environ 220 structures cultivant sur environ 1,5 ha de production maraîchère en moyenne. En 2016, l'observation a montré une forte dynamique d'installation sur l'ensemble des territoires, avec un développement tout particulier des projets d'installation en microferme et en vente directe.

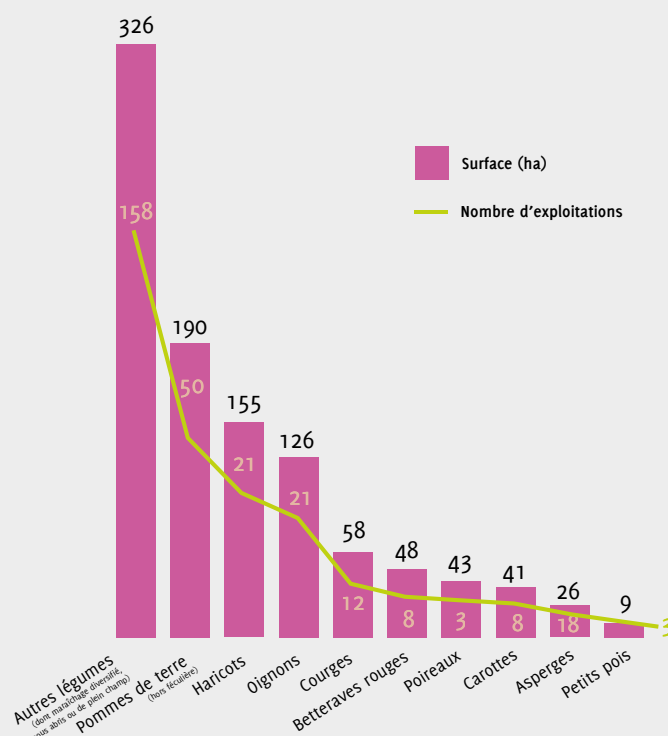
Évolution de la production maraîchère et légumière de plein champ - surfaces bio et en conversion 2015/2016

source Agence Bio

233
fermes (- 1,3 %)
1 153 ha
certifiés bio et
en conversion (- 1,7 %)



Répartition de la production maraîchère et légumière de plein champ - surfaces bio et en conversion 2016 source Agence Bio



Des installations à sécuriser !

La filière maraichage bio se caractérise par une bonne dynamique d'installation avec notamment des porteurs de projet ne venant pas du milieu agricole. Un dispositif régional d'accompagnement à l'installation est mis en œuvre pour sécuriser ces installations. Au-delà de ces aspects économiques et juridiques traités par les Chambres ou les Adear, un bon accompagnement technique est nécessaire. Le réseau Bio Centre a mis en place cet accompagnement technique

depuis début 2015. Il rencontre un réel succès : 74 fermes ont été suivies en 2016 (une hausse de 23 % par rapport au bilan 2015). Cette belle progression a témoigné du dynamisme de la filière régionale et de l'intérêt suscité par cet accompagnement technique. À tel point que, dans le but de maintenir un niveau d'accompagnement de qualité, le réseau Bio Centre envisage de mettre en place un nouveau poste.

La récolte 2016 a été catastrophique !

Outre le ralentissement du développement de la filière, le Centre-Val de Loire a subi une année météorologique calamiteuse. A la fin du mois de mai de fortes et répétées précipitations ont provoqué des inondations dans de nombreuses communes puis, en été, la sécheresse a compliqué un peu plus la bonne gestion des cultures. Rien qu'en pommes de terre les pertes ont été estimées entre 30 et 50 % selon les systèmes (irrigués ou non). Seules les exploitations épargnées par ces aléas climatiques ont pu obtenir une récolte honorable.

Pour autant le réseau Bio Centre se mobilise tous azimut

L'arrivée de Romain Fredon, technicien régional au sein de Bio Centre, en octobre 2016, a permis de proposer rapidement 3 formations ciblées sur la production, au cours du dernier trimestre 2016.

D'autre part, le département du Cher s'est montré très moteur pour la mise en place d'actions auprès des agriculteurs. En effet, ce département est apparu comme un territoire stratégique au développement de la culture légumière de plein champ, au regard d'un territoire où ce type de culture est encore peu développée, tout en bénéficiant d'un bassin d'exploitations de grandes cultures.

S'appuyant sur un contexte de forte hausse de la demande en légumes frais des consommateurs qui fait levier sur les besoins de la GMS, de la distribution spécialisée et de la restauration collective. A l'image de Biocoop, premier réseau de magasins bio en France, qui témoigne d'une accélération des achats plateforme de plus de 30 % pour les fruits et légumes bio, en 2016. Toujours selon la coopérative Biocoop, sur la période 2015-2020, les taux de croissance prévus seront d'au moins 60 % pour les légumes (entre 40 % et plus de 150 % selon les espèces).

Bio Centre Loire, où l'histoire d'une croissance annoncée

Après avoir été accompagné par Bio Centre dans la construction du projet, Bio Centre Loire

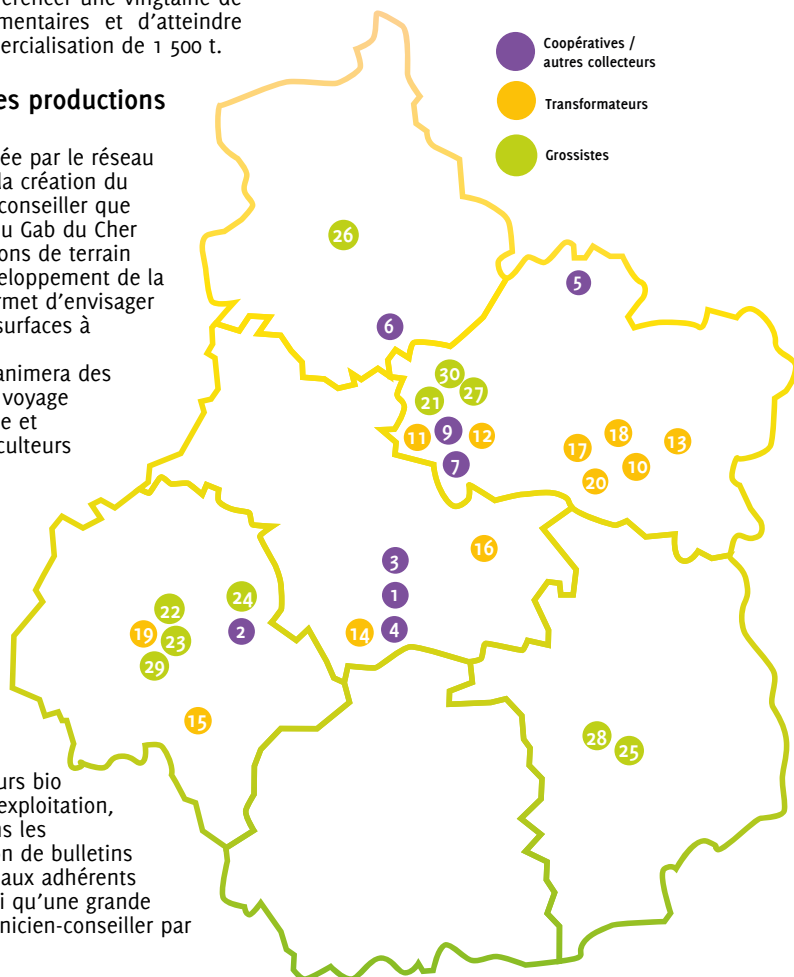
a vu le jour comme prévu en janvier 2016 à l'initiative du regroupement de 7 producteurs régionaux. Fin 2016, le groupement économique en comptait déjà 17 ! Bilan annuel positif qui a confirmé la commercialisation de 800 tonnes de fruits et légumes pour un chiffre d'affaires d'environ 1,3 million d'euros. Bio Centre Loire a ainsi fixé ses objectifs à l'horizon 2020 de référencer une vingtaine de producteurs supplémentaires et d'atteindre un volume de commercialisation de 1 500 t.

Et demain, quelles productions légumières ?

La dynamique engagée par le réseau Bio Centre, tant par la création du poste de technicien-conseiller que par la mobilisation du Gab du Cher de conduire des actions de terrain pour soutenir le développement de la filière légumière, permet d'envisager l'augmentation des surfaces à moyen termes.

En 2017, Bio Centre animera des tours de plaines, un voyage d'étude en Allemagne et encouragera les agriculteurs conventionnels s'interrogeant sur l'opportunité de la conversion ainsi que les producteurs céréaliers bio intéressés par la diversification de leur exploitation. Les objectifs clairement affichés sont d'accompagner une trentaine d'agriculteurs bio par la visite de leur exploitation, des rendez-vous dans les plaines, la publication de bulletins techniques réservés aux adhérents de la prestation ainsi qu'une grande disponibilité du technicien-conseiller par téléphone.

Carte des opérateurs de la filière légumes - 2016
source Bio Centre



1
AXÉREAL OP LÉGUMES
pomme de terre,
asperge, vert
41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

2
VAL BIO CENTRE
légumes divers
37580 MONTREUIL-EN-TOURAIN

3
FERME DE LA MOTTE
ail, oignon, échalotte, courgettes,
courges, betterave potagère,
pomme de terre
41370 TALCY

4
BIO CENTRE LOIRE
légumes divers
41700 CONTRES

5
BEAUCE CHAMPAGNE OIGNON
ail, oignon, échalotte, carotte
45300 AUDEVILLE

6
FERME DES ARCHES SA
ail, oignon, échalotte
28140 TERMINIERS

7
KULTIVE
carotte, légumes divers
45640 SANDILLON

8
POMM'ALLIANCE BEAUCE
pomme de terre
28310 LE PUISET

9
SAVOIR VIVRE
légumes divers
45000 ORLÉANS

10
ROCAL SA
betterave potagère
45730 SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

11
ETS MAINGOURD
légumes de conserve
45380 LA CHAPELLE-SAINT-
MESMIN

12
ALLAIRE DANIEL SA
betterave potagère, maïs doux
45460 SAINT-AIGNAN-DES-GUÉS

13
BTG BOUTHEGOURD
légumes de conserve
45730 SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

14
AGROPAUL
légumes 4^e gamme
41700 CONTRES

15
BIOFOOD TOURAIN
légumes traiteurs
37240 BOSSÉE

16
FESTINS DE SOLOGNE
légumes traiteurs
41600 LAMOTTE-BEUVRON

17
LES CRUDETTES
salade 4^e gamme
45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

18
BABY
betterave potagère
45730 SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

19
ESTEVIN PRIMEURS DE LOIRE
légumes 4^e gamme
37000 TOURS

20
EURO 5
pomme de terre
45730 SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

21
MAG FRUITS
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

22
TOURAIN PRIMEURS
37000 TOURS

23
ESTEVIN PRIMEURS DE LOIRE
37000 TOURS

24
AUX HALLES TOURANGELLES
37530 NAZELLES-NÉGRON

25
COLOM ET ALBERTI
18000 BOURGES

26
MARCO DANIELOU
28630 GELLAINVILLE

27
POMONA TERRE AZUR CENTRE
45400 SEMOY

28
POMONA TERRE AZUR CENTRE
18000 BOURGES

29
POMONA TERRE AZUR CENTRE
37000 TOURS

30
TERNAO
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Progression honorable pour les grandes cultures du Centre-Val de Loire

L'année 2016 affichait une croissance de 5 % des surfaces de grandes cultures, bien loin des 20 % de progression française.

Conséquence, le Centre-Val de Loire a perdu 2 places au classement national et ne se situait plus qu'au 9^e rang.

Un développement départemental très hétérogène

17 fermes supplémentaires et un peu plus de 1 000 ha en un an. La région comptabilisait, fin 2016, 433 exploitations en grandes cultures sur une surface totale de 22 084 ha certifiés bio et en conversion. Plus de 30 % de ces surfaces étaient en phase de conversion, 1^{re} et 2^e années confondues. Cependant, les nouvelles surfaces engagées durant l'année 2016 ont été moitié moindres que celles engagées sur la période 2015.

Cette situation a pu se justifier suite à une année 2015 spectaculaire où le Cher doublait ses surfaces par l'arrivée de nouveaux hectares en première année de conversion. En toute logique, ce même département n'a pas renouvelé cet exploit en 2016, se concentrant surtout à accompagner et pérenniser ces surfaces pour l'avenir. Le Cher représentait encore plus de 30 % des surfaces régionales cultivées en grandes cultures.

Dans la même logique, l'Indre-et-Loire enregistrait une année très stable concernant les surfaces (+ 1 % contre + 22,6 % en 2015), cependant accusait la perte de 5 exploitations au cours de l'année 2016. L'Indre recensait près de 500 hectares en 1^{re} année de conversion et a ainsi pu maintenir une progression de 9 % sur la globalité de ses surfaces. Au contraire, le Loiret a mené une véritable campagne de développement. Il affichait près de 28 % d'augmentation de surfaces grâce à l'arrivée de 8 nouvelles exploitations et l'engagement de 370 nouveaux hectares, soit quasiment le double par rapport à 2015. Il restait toujours le département le moins pourvu en surfaces de grandes cultures, pourtant si cet élan se poursuit dans les prochaines années la situation pourrait évoluer.

Céréales et protéagineux se sont distingués à l'inverse des légumes secs et des oléagineux

La région Centre-Val de Loire, certes, a perdu 2 places au classement français des grandes cultures, toutes familles confondues. Pourtant, toutes les filières de grandes cultures n'ont pas observé la même tendance.

Les cultures de céréales bio régionales se sont tout de même classées au 7^e rang avec une augmentation de 10 % des surfaces bio et en conversion et un total de 17 200 hectares, parmi lesquels plus de 5 400 ha en conversion soit une progression de 12 % par rapport à

2015. Les surfaces de protéagineux se situaient au 4^e rang français (soit une place de moins qu'en 2015) et affichaient 9 % de hausse avec 2 644 ha bio et en conversion. Si les aléas de la récolte 2016 n'ont pas découragé, la filière pourrait avantageusement se déployer. A l'opposé, les surfaces d'oléagineux ont littéralement dégringolé puisqu'elles ne représentaient plus que 1 876 ha fin 2016, contre plus de 2 500 ha en 2015. Une chute de 28 % qui plaçait la région à la 7^e place contre 5^e l'année précédente.

Enfin, les surfaces de légumes secs n'ont pas progressé et ne représentaient que très peu de surfaces sur notre territoire (360 ha). Face au constat du manque d'offre ne répondant pas à la demande de consommation, Bio Centre a mené une réflexion pour réaliser une étude complète de la filière en 2017 et qui pourrait initier des actions de soutien au développement de la filière légumes secs à moyen terme.

Une campagne de récolte désastreuse

L'année 2016 aura marqué les esprits comme une des pires récoltes jamais vues. Les conditions climatiques très particulières et notamment le manque d'ensoleillement ont été très préjudiciables aux céréales. De même, le contexte humide, propice aux maladies, a eu des répercussions sur les rendements de protéagineux. Alors que Coop de France prévoyait une augmentation de plus de 20 % de la collecte, les projections émises fin 2016 pronostiquaient plutôt une baisse de 16 % par rapport à celle de 2015. Comme attendue, suite à la vague de conversion, la collecte de C2 a, malgré tout, fortement augmenté avec un doublement de la collecte, voire un triplement seulement pour le blé tendre.

Indéniablement, le manque de matière première provoquera une augmentation des prix en fin de campagne jusqu'à l'indisponibilité totale d'approvisionnement en blé tendre et en protéagineux, et cela dès le premier semestre 2017.

La mise en œuvre par les transformateurs, quant à elle, a poursuivi son développement avec une augmentation de plus de 14 % de la meunerie et plus de 16 % pour les fabricants d'aliment du bétail (source FranceAgriMer). Cette dynamique devrait se maintenir pour la campagne 2016/2017.

Les actions d'avenir du réseau Bio Centre

L'arrivée, fin 2016, de Romain Fredon, technicien-conseiller et chargé de mission filières végétales et particulièrement grandes cultures et légumes de plein champ, a permis de construire une offre d'accompagnement structurée qui sera mise en place dès le début 2017. L'ambition du réseau sera de réaliser une cinquantaine d'accompagnements, des tours de plaine, des réunions techniques... Cette offre de prestation sera complétée par des journées de formation et même les projets d'une journée filière et un rendez-vous Tech&Bio grandes cultures, en 2018 !

Une année pour préparer le CAP filière grandes cultures

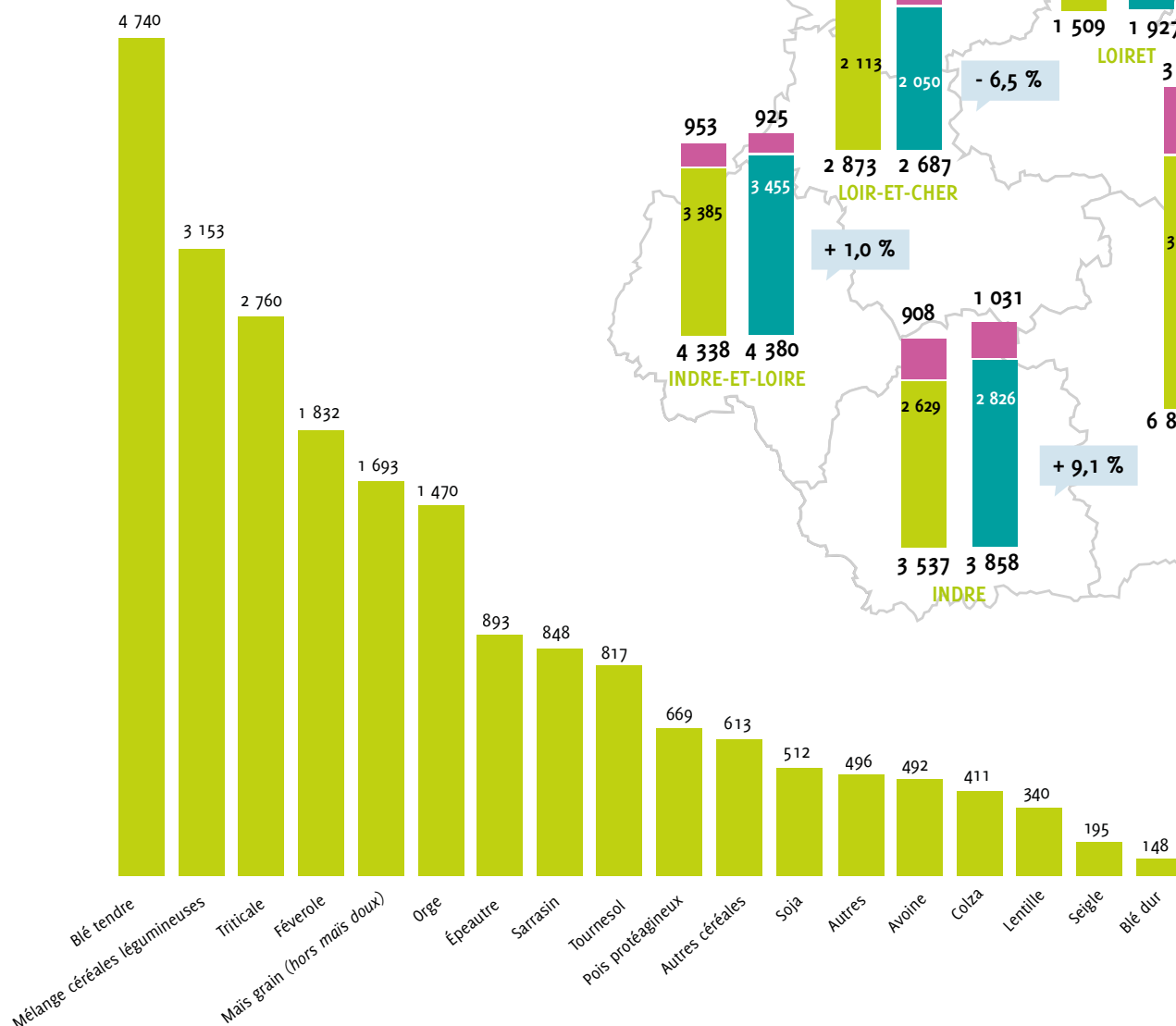
2nde génération

Tout au long de l'année 2016, la Région, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière grandes cultures régionale, a mené les réflexions qui ont abouti à la définition du nouveau CAP filière grandes cultures 2017-2020.

Répartition des surfaces de grandes cultures bio et en conversion 2016

source Agence Bio

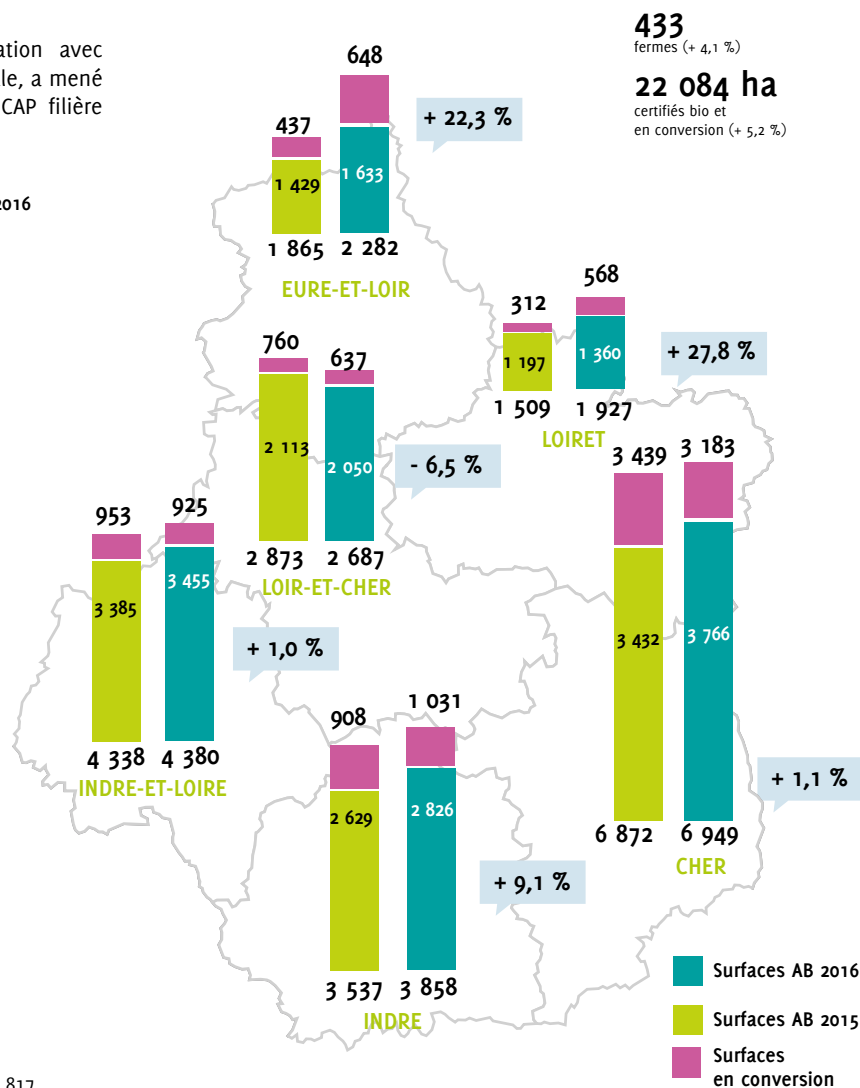
■ Surfaces (ha)



Ainsi, ce travail de fond visait à établir un programme ambitieux qui devrait mobiliser près de 3 millions d'euros autour de 3 grands axes : l'amélioration et la pérennité de la compétitivité des exploitations agricoles, la mise en place des chaînes de valeurs territoriales et le développement de la communication de la filière. L'agriculture biologique se trouverait concernée par plusieurs actions, au sein desquelles un opérateur économique devrait systématiquement s'engager aux côtés des pilotes et des maîtres d'œuvre dans l'objectif d'amplifier l'ingénierie, l'expérimentation et les investissements.

Évolution des surfaces de grandes cultures bio et en conversion 2015/2016

source Agence Bio



433

fermes (+ 4,1 %)

22 084 ha

certifiés bio et
en conversion (+ 5,2 %)

■ Surfaces AB 2016

■ Surfaces AB 2015

■ Surfaces
en conversion

Le soja et les plantes aromatiques et médicinales : 2 filières dynamiques

+ 62,7 % de surfaces supplémentaires pour le soja bio et + 35,7 % pour les plantes aromatiques et médicinales (PAM).

Bien que micro-filières, la dynamique initiée par les actions de Bio Centre et de ses partenaires était bien constatée.

Le soja bio poursuit son développement

Bien sûr, après les 108 % d'augmentation de surfaces connues entre 2014 et 2015, le bilan 2016 n'apparaissait pas comme spectaculaire. C'étaient pourtant 62 % de surfaces bio et en conversion de plus qui clôturaient l'année 2016. Le Centre-Val de Loire comptait 512 hectares, soit 197,5 ha de plus en un an. Le Cher fait figure d'élément moteur puisqu'il a ajouté plus de 100 ha (soit plus de 250 % par rapport à 2015) grâce à l'arrivée de 8 nouvelles fermes. Hissant le département au 1^{er} rang régional en nombre d'exploitations et en surface. A la 2nde place se trouve l'Eure-et-Loir qui s'est montré très dynamique

également avec l'arrivée de 3 nouvelles fermes, qui lui ont permis de dépasser la centaine d'hectares. La moitié des surfaces de soja bio étaient donc détenues par ces 2 seuls départements. Ce développement disparate entre les 6 départements de notre territoire pourrait être la conséquence de l'arrivée de nouveaux collecteurs sur certaines zones.

Début 2014, au démarrage du projet mené par Bio Centre, Axérial Bio et Agralys Thoreau, la région ne totalisait que 76 ha, soit plus de 550 % de progression en seulement trois années. Sur la même période, le nombre d'exploitations pratiquant cette culture dans leur rotation se déployait de 8 à 47.

Si l'on reprend l'étude du potentiel de culture du soja bio réalisée par Bio Centre, en 3 ans, 1/4 de l'objectif a été atteint. Pourtant, le pragmatisme est de mise suite à une récolte plutôt déplorables. La moitié des surfaces n'a pu être récoltée, résultat d'une météo calamiteuse (inondations à la fin du printemps puis sécheresse en été). Le rendement de la culture a chuté de façon vertigineuse à 9 q/ha (contre 16 q/ha en 2015 et 19 q/ha en 2014). Les perspectives sont donc très mesurées si nombre d'agriculteurs régionaux décidaient de ne pas poursuivre la culture du soja bio, au regard de ces bilans.

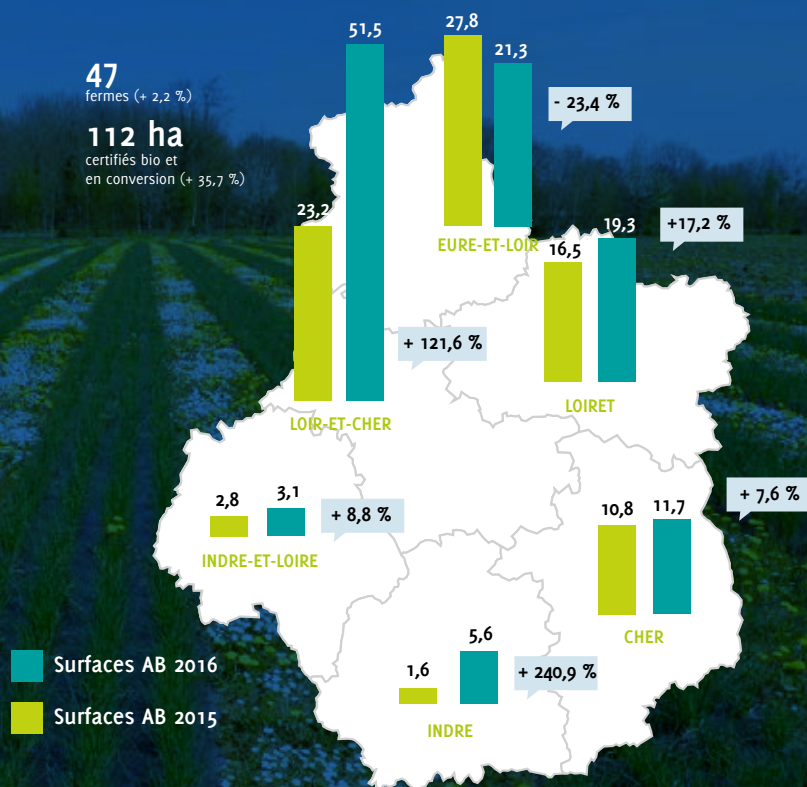
Les PAM s'ancrent encore un peu plus

Fruits de différentes actions de Bio Centre pour soutenir le développement de la culture de PAM en Centre-Val de Loire, la filière a continué de croître pour la deuxième année consécutive. En effet, après avoir doublé ses surfaces entre 2014 et 2015, fin 2016 celles-ci affichaient encore plus de 37 % de progression, gagnant 29 nouveaux hectares et permettant de passer la barre des 110 ha au total.

Le Loir-et-Cher a plus que doublé ses surfaces durant l'année 2016, inscrivant plus de 120 % d'évolution. Le département a ainsi pris la tête de file du Centre-Val de Loire avec 51 ha, soit plus de 45 % des surfaces régionales.

Une belle année donc, grâce à la création d'une activité avec un opérateur économique de poids. La société PMA 28 a contractualisé, avec 8 producteurs locaux, la production de 9 espèces différentes sur une surface totale de 30 ha, soit 31 % des surfaces totales régionales. Cependant, l'année difficile – d'un point de vue météorologique – n'a pas permis à toutes les cultures d'arriver à terme. Toutefois, le bilan positif semble pouvoir permettre de maintenir des emblavements en PAM bio pour 2017, avec pour ambition un réajustement de l'assolement avec une plus grande variété de cultures et l'augmentation des surfaces.

Évolution des surfaces de plantes aromatiques et médicinales (PAM) bio et en conversion 2015/2016 source Agence Bio



La production fruitière se maintient

Après une belle progression de 20 % des surfaces en 2015, la filière fruits se stabilise en 2016.

Une année de consolidation sauf pour les fruits à coque

En 2016, le Centre-Val de Loire comptait 599 ha. Soit une stabilité des surfaces, mais bien loin de l'évolution globale française qui totalisait 8 %. Sept fermes du Cher se sont désengagées en un an, ce qui a porté le nombre total d'exploitations fruitières à 150.

Les conversions ont été très timides en 2016. Les freins ont-ils été liés aux aléas climatiques récurrents ces dernières années, à une offre d'accompagnement technique presque inexistante pour notre région ou bien encore au maillage de producteurs insuffisant pour dynamiser la mise en réseau et les échanges de pratiques ?

Les surfaces dédiées aux cultures de fruits à coque, quant à elles, ont presque doublé passant de 137 ha en 2015 à 255 fin 2016, soit environ 86 %. L'augmentation, fortement liée à l'essor de cultures de chataignes, a été quasiment portée par l'Indre-et-Loire qui, en un an, a recensé 120 ha supplémentaires le portant à la tête des départements producteurs de la région.

L'offre régionale est loin de répondre quelle que soit la demande

En France, quelque soit le réseau de commercialisation, la demande était toujours en croissance constante.

De façon structurelle dans le marché alimentaire de la bio, plus de la moitié des ventes en valeur de produits bio a été effectuée au rayon frais en 2016. La progression des ventes au rayon des fruits et légumes frais s'est envolée de 33 % par rapport à 2015 (les magasins spécialisés représentent le premier circuit de distribution devant les GMS et la vente directe).

L'origine des fruits et légumes vendus sur les étals français était à 43 % française. Un bon potentiel d'évolution est donc envisageable, quand bien même la production de fruits et légumes exotiques ne peut être cultivée en France.

En région Centre-Val de Loire, l'Agence Bio répertorie 104 distributeurs, 23 préparateurs de jus et 20 préparateurs de conserves et préparations à base de fruits. Nombre d'entre eux serait en demande d'approvisionnements régionaux.

Quelles possibilités pour dynamiser la culture des fruits en Centre-Val de Loire ?

Au niveau national, la commission fruits de la FNAB travaille à défendre les intérêts des producteurs de fruits bio auprès des différentes instances nationales et européennes.

En 2017 sur la base d'une 1^{re} charte signée en 2012, Biocoop, Naturalia, BioMonde, Satoriz,

Pronatura, les organisations de producteurs membres de Coheflor Bio et la FNAB se sont réengagés à respecter un ensemble de bonnes pratiques de commercialisation et le respect du calendrier de mise en marché.

Retrouvez les infos détaillées sur le site de la FNAB « Produire Bio » et faites une recherche en haut à droite avec les mots clés « pommes poires » ou plus largement dans l'onglet « découvrez les pratiques... puis sélectionnez « Fruits ».

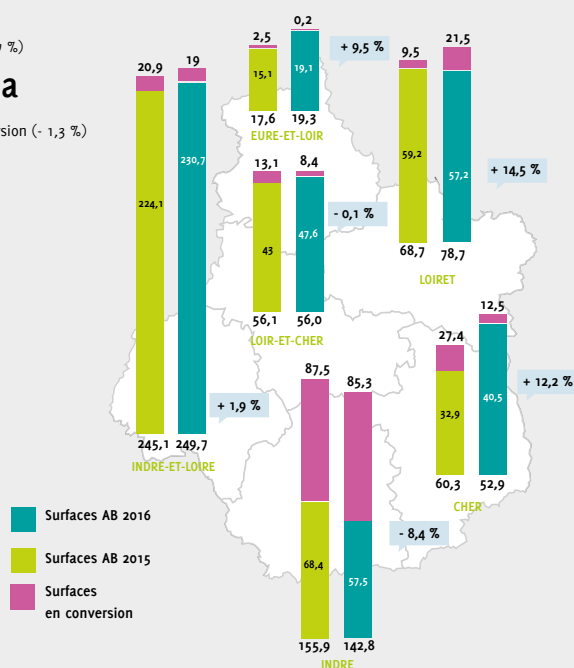
Au niveau régional, Bio Centre participe à ce travail collaboratif du réseau FNAB. Plus localement, une commission régionale composée de 7 arboriculteurs représente la filière dans les différentes instances (notamment le Cap Filière) et accompagne la chargée de mission, Christèle Chouin, sur la priorisation des actions à mener.

Même si en 2016 l'absence de financement n'a pas permis de développer un accompagnement technique en lien avec la station de La Morinières, le projet reste d'actualité.

Une enquête pour mieux connaître l'ensemble des producteurs de fruits (frais, à coques et pour transformation) ainsi qu'un recueil des savoir-faire sont à l'étude.

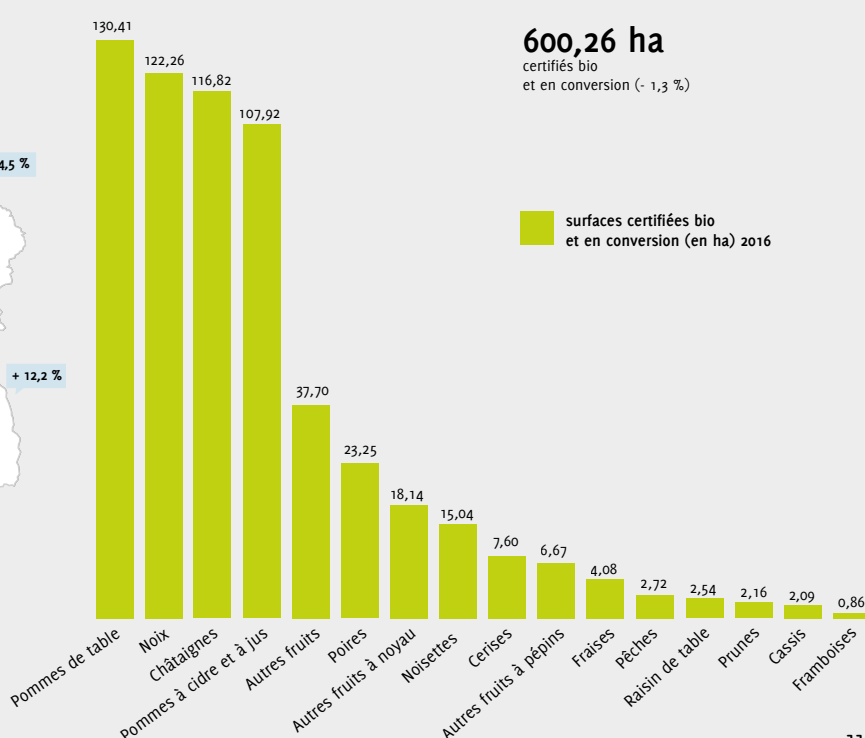
Évolution des surfaces de cultures fruitières bio - surfaces bio et en conversion 2015/2016 source Agence Bio

150
fermes (- 0,7 %)
599 ha
certifiés bio
et en conversion (- 1,3 %)



Répartition des surfaces de cultures fruitières - surfaces bio et en conversion en 2016 source Agence Bio

600,26 ha
certifiés bio
et en conversion (- 1,3 %)



La filière viticole améliore son développement

Le Centre-Val de Loire affichait 6 % d'évolution, soit deux fois plus que la moyenne française. La région s'est classée au 8^e rang national avec 2 724 ha de vignes bio et en conversion.

Les vignerons impliqués dans leur filière...

2016 a donc affiché une augmentation plus importante des surfaces de viticulture bio (+ 6 % contre + 4 % en 2015). Pourtant, une analyse plus fine met en évidence une surface en conversion plus faible en 2016, qui pourrait s'expliquer par l'épreuve des aléas climatiques.

La répartition des surfaces viticoles biologiques départementales était toujours concentrée autour de trois départements, 61 % en Indre-et-Loire (soit 1 665 ha), 23,5 % dans le Loir-et-Cher (soit 640 ha), 15 % pour le Cher (soit 408 ha) ; réparties entre 198 vignerons.

La tendance 2017 semble confirmer la dynamique. Entre les domaines en réflexion vers la conversion et l'installation de nouveaux vignerons, la viticulture biologique gagne du terrain et de la reconnaissance auprès des différentes instances.

La filière était également bien représentée en région avec 65 acteurs qui commercialisaient les vins bio.

La consommation de vin biologique était de l'ordre de 12 % (+ 122 millions d'euros) au niveau national correspondant à une augmentation proportionnelle à la consommation globale de produits biologiques. Les ventes étaient principalement générées en vente direct (41 %) et en magasins spécialisés (23 %).

La spécificité de la viticulture biologique est défendue et représentée dans différentes instances :

- au niveau régional, Christophe Deschamps siège au CCVL (Confédération des vignerons du Val de Loire) ainsi qu'à la FAV (Fédération des associations viticoles), Fabien Boisard participe à la commission technique de la FNAB (Fédération nationale de l'agriculture biologique), Sébastien David préside Loire Vin Bio, François Pinon préside le GDVV (Groupement de développement viti-vinicole), François Chidaine préside la FAV, Luc Percher préside le Vinopôle...

- au niveau national, Sébastien David (viticulteur bio en appellation Saint-Nicolas de Bourgueil) a participé, pour le réseau FNAB, à l'étude « Prospective filière française des vins biologiques » conduite par France Agrimer en 2015 et 2016. Ainsi la viticulture bio est également participative au Conseil du vin de France Agrimer.

Si l'étude FranceAgrimer (voir le Bio Centre Mag n°18) a officiellement exprimé l'impact positif de l'agriculture biologique sur les ressources naturelles (en termes d'externalités positives), les derniers chiffres de l'Agence Bio affirmaient l'impact positif sur les emplois non délocalisables. La viticulture bio recrutait presque deux fois plus que son homologue conventionnelle (3,5 UTA* pour les domaines en bio, seulement 1,8 UTA pour les domaines classiques).

...et Bio Centre soutient ses vignerons

Bio Centre défend l'ensemble des producteurs bio adhérents avec l'aide de tous les opérateurs des différentes filières. Des référents professionnels régionaux viticulture (Christophe Deschamps, Fabien Boisard, Paul Fouassier, Sandra Rezeau-Mesliand, Sébastien David et Simon Courtault-Tardieux) orientent et appuient la chargée de mission, Christèle Chouin, pour mettre en œuvre la stratégie et définir les priorités d'actions. Ainsi, ils permettent de défendre les spécificités de la profession auprès des financeurs (Conseil régional et DRAAF notamment) et des partenaires (LVB, Chambres d'Agriculture, FNAB, Vinopôle, FAV, etc.).

En 2016, Bio Centre a animé et représenté la profession dans différentes réunions et commissions (réunions pré-vendanges, Cap filière, comités techniques...). Il a également soutenu des salons comme « la Levée de la Loire » à Paris et Angers ou encore Bio t'y Foule. Enfin, il a amorcé une réflexion pour la mise en place d'un accompagnement technique bio. Le cœur de métier de Bio Centre étant avant tout la mise en relation des acteurs et la dynamique collective.

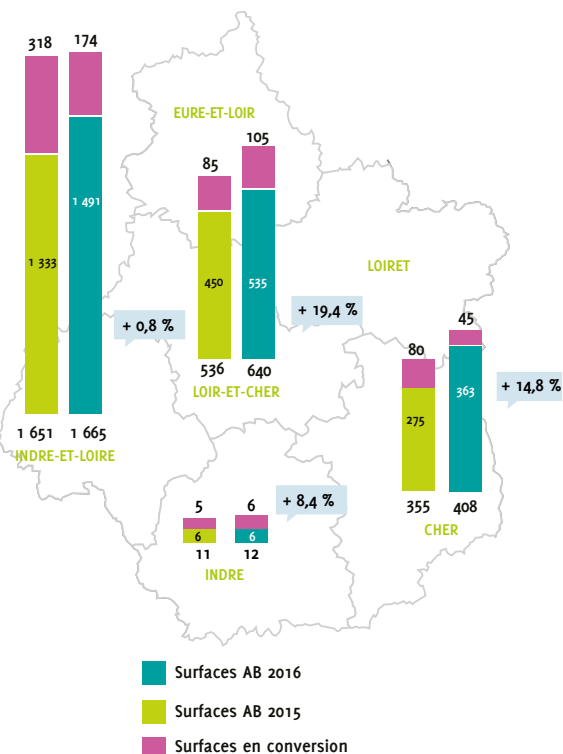
Évolution des surfaces viticoles bio et en conversion 2015/2016 source Agence Bio

198

fermes (+ 1 %)

2 724 ha

certifiés bio et en conversion (+ 6,4 %)



*UTA : unité de travail annuel

Les filières de viandes bio régionales affichaient encore de grandes différences

2016 a vu la filière ovine se distinguer par une belle évolution tandis que la filière bovine marquait une légère hausse après son envolée de 2015. Enfin, le porc n'est toujours pas parvenu à se déployer.

La production de viande bovine est restée entreprenante

Après une forte hausse de 31 % en 2015, l'année 2016 a comptabilisé une progression de 4 % du cheptel, à l'image de l'évolution française globale. La région s'est classée 9^e au rang national et ajoutait tout de même un peu plus de 200 vaches supplémentaires fin 2016, effectivement loin des 1 200 qu'affichait l'année 2015, qui a porté le nombre total de bêtes à 5 501. Au cours des dix dernières années le cheptel bio a été multiplié par trois (1 782 vaches en 2006) et le dynamisme de la filière bovine du Centre-Val de Loire reste indéniable.

Le cheptel se trouvait toujours représenté à 84 % par les départements de la partie sud du Centre-Val de Loire, dont l'Indre à lui seul en détient 36 %, puis le Cher un peu plus de 25 % et l'Indre-et-Loire presque 23 %. Bien que le Loiret et le Loir-et-Cher ne soient pas représentatifs de l'élevage bovin régional, ce sont bien ces deux départements qui ont permis de maintenir un bilan positif avec, respectivement, l'ajout de 70 et 50 vaches, l'équivalent de plus de la moitié de la progression annuelle.

Le contexte de croissance des élevages bovins bio observé ces dernières années, en lien avec la baisse du cours de la viande et des brouards en agriculture conventionnelle, a encouragé les éleveurs vers la conversion en agriculture biologique pour améliorer la valorisation de leur production et sécuriser leur revenu.

Les perspectives de mise en marché ne répondront pas à la demande

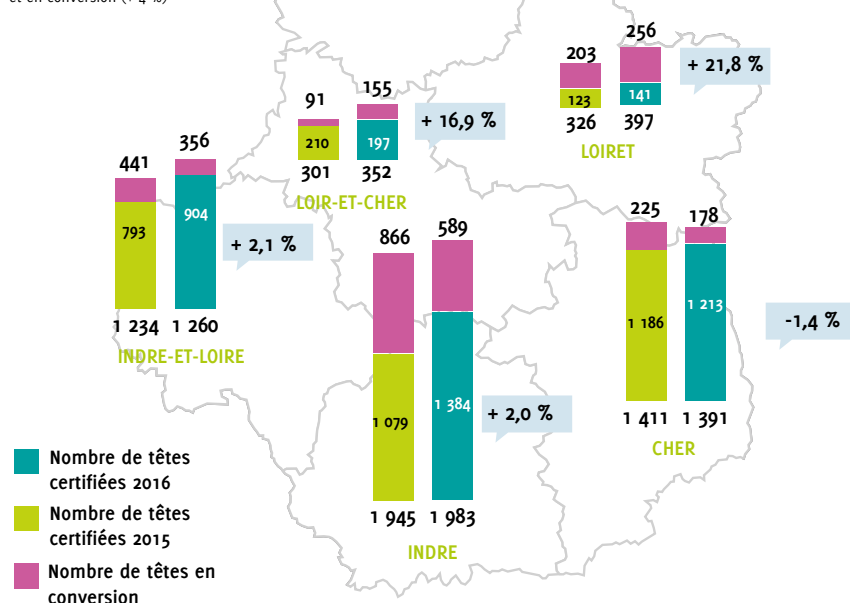
L'offre de viande bovine bio est restée insuffisante pour répondre à la demande grandissante des consommateurs. Même si les conversions de l'année 2015 se présenteront sur le marché en 2017, les opérateurs n'auront aucun mal à absorber cette arrivée supplémentaire et auront encore des difficultés à répondre à toute la demande. Malgré cette forte attente, il est malaisé de prévoir une augmentation des conversions en 2017, voire 2018. Les difficultés liées à l'accès aux aides bio, dont le montant et le délai de paiement restent très incertains, ne permettent pas aux éleveurs motivés de s'aventurer dans le changement de pratique. Sinon, au risque de mettre en péril la santé économique de leurs exploitations.

De plus, on observe depuis plusieurs années qu'une partie de la production bovine bio ne se retrouve pas valorisée sur le marché bio mais se voit déclassée sur le marché conventionnel. Pour réduire ces pertes de production, la filière se doit de mener une sérieuse réflexion d'amélioration de la commercialisation en bio. De son côté, Bio Centre envisage de travailler sur cette thématique en 2018 afin d'apporter son soutien à la filière bovine bio.

Évolution du cheptel de vaches allaitantes bio et en conversion 2015/2016 source Agence Bio

109 fermes (+ 2,8 %)

5 501 têtes certifiées bio et en conversion (+ 4 %)



Moyenne des cours de la race Charolaise classée R - 2016 source Bio Centre

Génisse

4,25 €/kg de carcasse

Bœuf

4,10 €/kg de carcasse

Jeune vache

4,00 €/kg

Vache

3,90 €/kg de carcasse



Le cheptel ovin en plein essor ! 13 % d'évolution du cheptel ovin bio en un an, une progression jamais enregistrée depuis 5 ans.

Le Centre-Val de Loire affichait donc une belle remontée du cheptel de brebis bio allaitantes avec 750 bêtes de plus, fin 2016, classant la région au 8^e rang français avec 6 510 brebis bio et en conversion. La répartition des troupeaux est restée très semblable : presque 2/3 des animaux étaient répartis en Indre et dans le Cher. L'Indre regroupant à lui seul plus de 42 % du cheptel régional. Ce dernier montrait la plus forte évolution avec plus de 23 % de brebis supplémentaires, soit un apport d'environ 500 bêtes. Malgré la modestie de la filière ovine bio dans les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret, ceux-ci se sont montrés dynamiques avec respectivement 12 % et 13 % d'évolution de leur cheptel.

2016 a été une année record en termes de conversion puisqu'elles ont été multipliées par 4, comparées à 2015. La quasi-totalité de l'évolution annuelle était due au changement de pratique, s'expliquant par le fait qu'une grande partie de ces élevages nouvellement engagés conduisaient leurs troupeaux de manière déjà assez proche du cahier des charges de l'agriculture biologique, facilitant ainsi leur transition.

L'offre du marché ovin ne suffit pas à la demande

Tout comme la filière bovine, les opérateurs sont en grande attente pour satisfaire la demande des consommateurs de viande bio toujours plus forte.

S'ajoute une problématique de répartition annuelle plus harmonieuse de la commercialisation. En effet, la majeure partie de la production d'agneaux bio se trouve sur le marché en automne, liée à la saison sexuelle naturelle des brebis. Cependant les opérateurs peinent à s'approvisionner au printemps pour répondre au pic de consommation autour de Pâques, ainsi que sur les autres mois du printemps. Les races dont le cycle de reproduction répondrait à une production de printemps sont moins bien conformées et sont moins bien rémunérées aux producteurs.

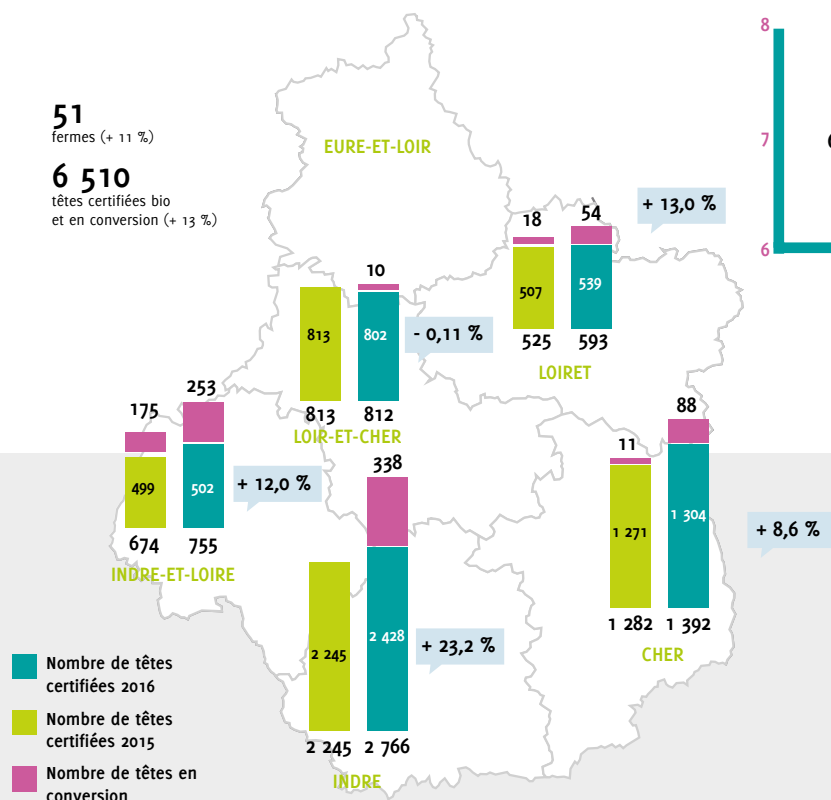
Face aux contraintes et à la complexité de la filière ovine bio, l'Itab a déposé une demande pour réaliser des études sur le coût de production, la connaissance des prix pratiqués et leurs constructions, la qualité de la viande et les attentes du consommateur.

Évolution du nombre de brebis bio et en conversion 2015/2016

source Agence Bio

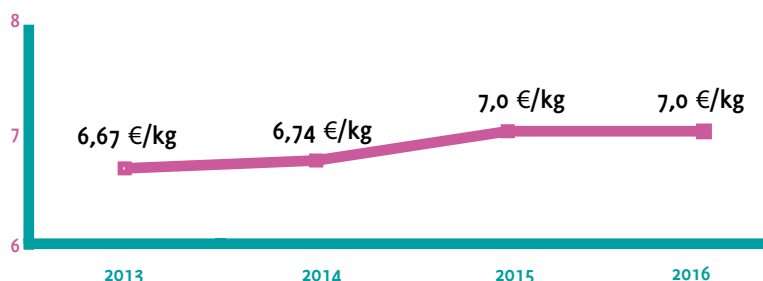
51
fermes (+ 11 %)

6 510
têtes certifiées bio
et en conversion (+ 13 %)



Évolution du cours de l'agneau bio - prix moyen annuel - 2013-2016

source Bio Centre





La filière porc bio ne se développe pas

La production de porc est peu représentée en Centre-Val de Loire. Elle totalisait, en 2016, moins de 400 truies reproductrices sur notre territoire, soit une baisse de 9,6 % du cheptel au cours de l'année. Aussi, la période de 2013 à 2016 a accumulé une baisse des troupeaux de 23 %.

La difficulté de l'élevage porcin bio réside en partie dans l'activité de naissage, créant un gros manque de porcelets.

Le challenge est donc de retrouver une dynamique pour la filière du porc bio du Centre-Val de Loire, au même titre que la production nationale, en vue de répondre à la forte demande. Les acteurs de la filière porcine estimaient la demande deux fois plus importante que l'offre actuelle. L'élément positif à souligner pour l'année 2016 : le prix de rémunération a marqué une hausse de 6 % pour atteindre 3,65 € le kilo de carcasse (TMP 56).

Néanmoins, les freins à l'installation seraient multiples. Les besoins d'investissements

conséquents pour conduire à bien un élevage bio ne convainquent pas les financeurs à soutenir de nouvelles installations. Quand bien même les pratiques en bio sont plus vertueuses, la production porcine conserve une mauvaise image auprès du voisinage immédiat. Pourtant, à l'inverse de l'élevage de porc conventionnel, l'élevage de porc bio produit significativement moins de lisier, les truies étant élevées en plein air principalement, et les porcs charcutiers sur une litière de paille.

Des perspectives peu encourageantes

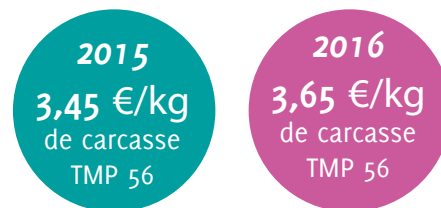
La forte attente des consommateurs concourt à augmenter la pression sur la filière porcine bio. Le manque est tel que des opérateurs appellent à assouplir le cahier des charges bio. Comme, par exemple, autoriser la création d'élevage bio en bâtiment et sur caillebotis. Ou bien, de profiter de l'absence de mention restrictive dans le cahier des charges bio pour proposer la création d'exploitations regroupant un nombre d'animaux très élevés ! Tout cela

bien loin de la philosophie de l'agriculture biologique et du lien au sol si chère à ses acteurs engagés.

La vision d'avenir est donc très incertaine pour cette filière, le manque de production française ne devrait pas être comblé avant fin 2018, pour les prévisions les plus optimistes.

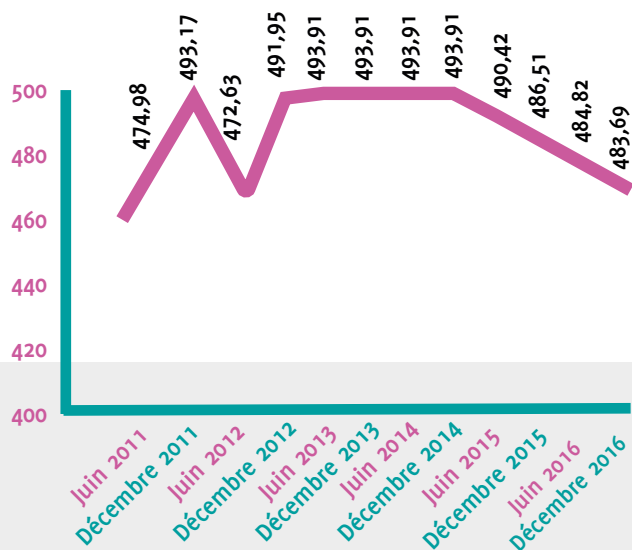
Cours du porc bio - 2015-2016

source Bio Centre



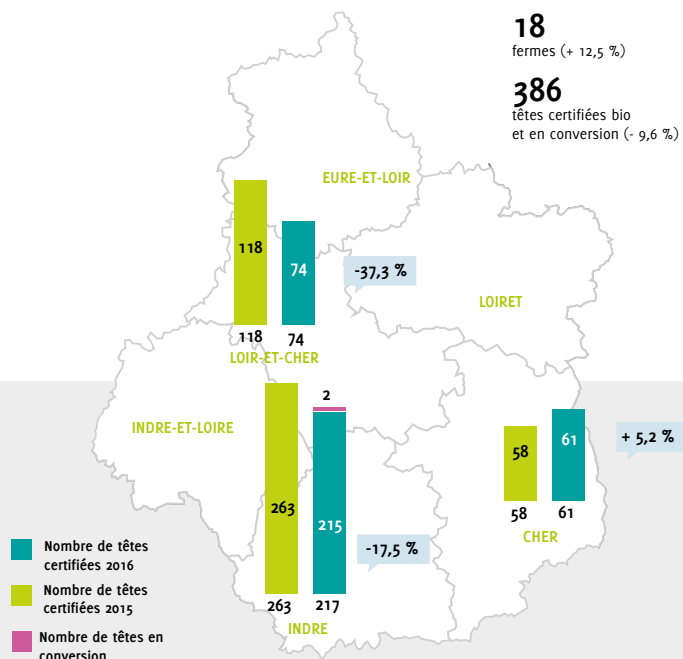
Évolution du prix de l'aliment filière porcine bio - 2011-2016

source Bio Centre



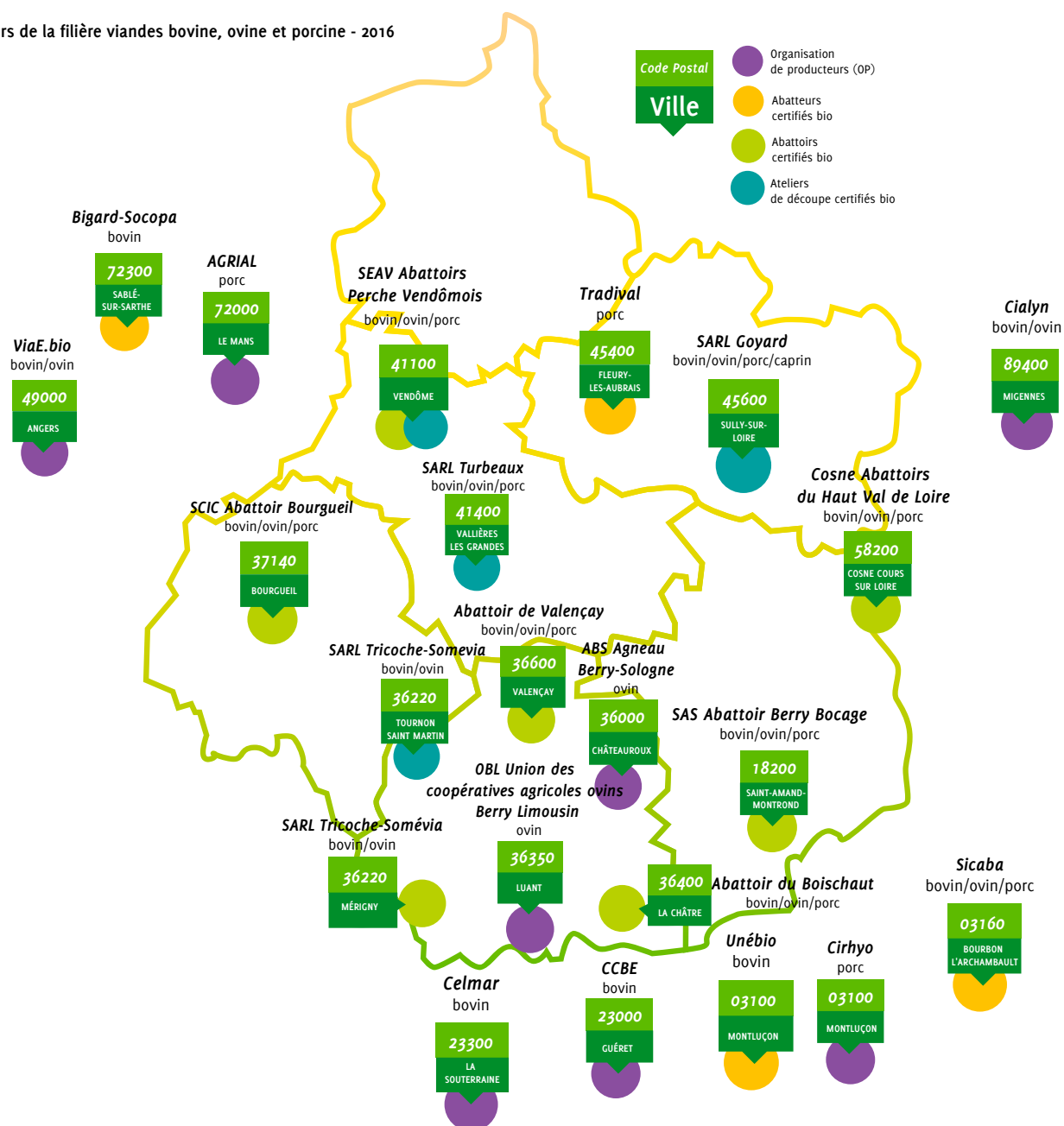
Évolution du nombre de truies bio et en conversion

2015/2016 source Agence Bio



Une vingtaine d'opérateurs au service des filières viandes bio

Carte des opérateurs de la filière viandes bovine, ovine et porcine - 2016
source Bio Centre



En 2016, l'élevage caprin lait plus actif que le bovin lait

La production de bovin lait marque un recul

Après une année 2015 en forte hausse, le cheptel de vaches laitières a marqué un léger repli de 3,6 % en 2016. Notre région n'étant pas un bassin laitier de référence, il était tout de même remarquable de comptabiliser quelques 350 têtes en phase de conversion, soit le quart du cheptel régional. Le bassin d'élevage était toujours implanté dans les départements du Cher, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher représentant à eux trois plus du 3/4 des troupeaux du Centre-Val de Loire.

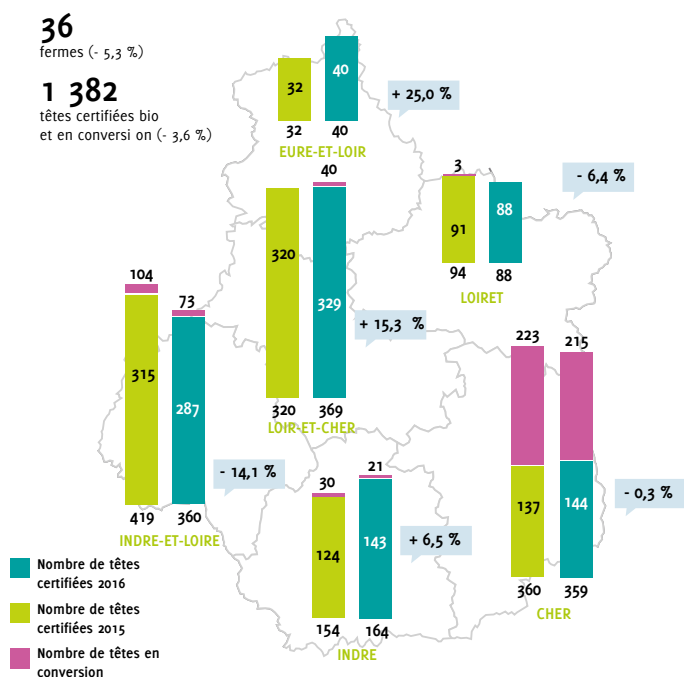
Le cours du lait bio était en hausse de 6 % par rapport à 2015 avec un prix moyen de 460 € la tonne. En effet, l'année 2016 a été marquée par la baisse de qualité des cultures fourragères, entraînant une chute de la production et accentuant la tension sur la filière lait bio.

Pourtant, la demande toujours plus forte, la rémunération correcte et la mise à l'herbe, au printemps 2017, dans de bonnes conditions devraient soutenir un retour à la hausse de la production. S'ajouteront le grand nombre de conversions qu'a connu 2015 dont le lait sera sous label bio dès 2017 et dont la filière est tout à fait confiante dans sa capacité à valoriser cette arrivée supplémentaire de production.

Comme dans nombre de filières bio, les achats des consommateurs ne cessent de croître tant en lait bio qu'en produits laitiers comme les yaourts, le fromage, le beurre et la crème. Les perspectives sont donc très positives pour les années à venir !

Évolution du nombre de vaches laitières bio et en conversion

2015/2016 source Agence Bio



Cours du lait bio - 2015-2016

source Bio Centre



Belle accélération de la filière caprine bio régionale

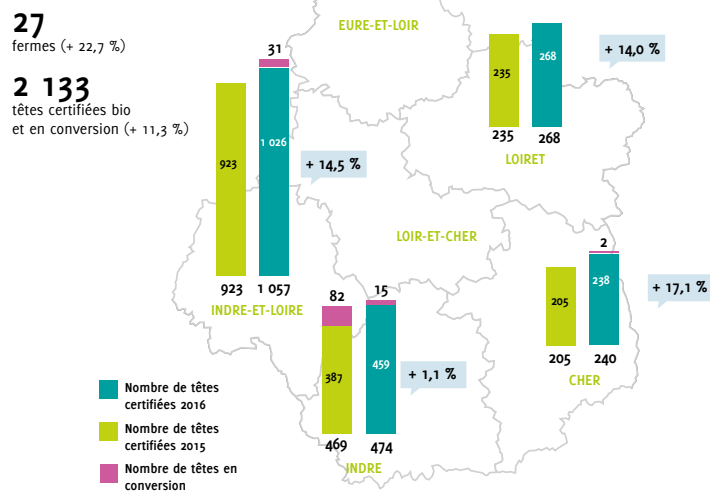
L'élevage caprin du Centre-Val de Loire s'est classé 8^e français, contre 9^e fin 2015, grâce à l'extension du cheptel de plus de 11 % (+ 294 chèvres), et représentait 2 133 chèvres bio et en conversion. Cinq nouvelles fermes ont rejoint la production bio durant l'année 2016, portant leur nombre total en région à 27. Depuis 2011, jamais une telle progression, à deux chiffres, n'avait été observée !

Trois départements se sont distingués : l'Indre-et-Loire a conduit quelques 134 têtes supplémentaires (+ 14,5 %), puis le Cher et le Loiret ont progressé chacun d'une trentaine de bêtes et ont marqué, respectivement, une évolution de 17 % et 14 %.

Le lait de chèvre bio régional est quasi exclusivement destiné à la transformation fromagère et est principalement commercialisé en vente directe. Cependant, des préparateurs locaux riches d'un réel savoir-faire, comme la filière longue nationale, cherchent à développer leur gamme bio mais peinent à répondre à leur besoin de volumes car peu d'éleveurs locaux sont tournés vers ce débouché. En effet, la filière régionale est fortement comblée par la renommée des AOP, très ancrés sur notre territoire, et la certification bio du fromage de chèvre n'est pas encore comprise, ni devenue un impératif. Le potentiel de croissance de la filière longue est réel, même s'il reste dépendant d'une pédagogie et d'une valorisation bien menée auprès des consommateurs.

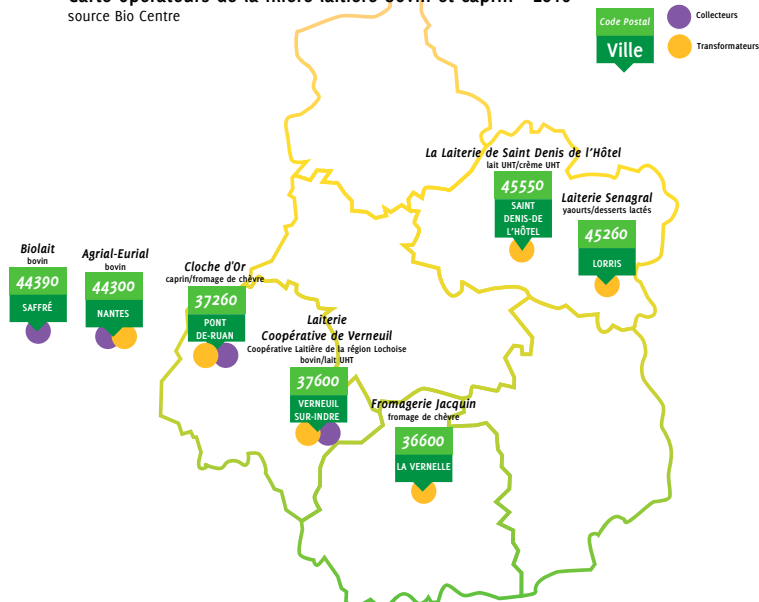
Évolution du nombre de chèvres bio et en conversion 2015/2017

source Agence Bio



Carte opérateurs de la filière laitière bovin et caprin - 2016

source Bio Centre



La filière avicole régionale s'est maintenue

La production d'œufs bio s'est montrée plus dynamique que celle du poulet de chair. chacune a maintenu son classement national.

La filière œufs bio est toujours sous tension

Le cheptel des poules pondeuses bio du Centre-Val de Loire a progressé d'un peu plus de 4 % grâce à 6 700 bêtes de plus qu'en 2015. La région totalisait, à la fin de l'année 2016, quelques 159 100 têtes bio. Quatre nouvelles fermes ont rejoint la production bio, ainsi la région comptabilisait 48 exploitations dédiées à la production d'œufs bio.

La filière régionale ne s'est pas développée de manière significative, au regard des cinq départements affichant une évolution annuelle comprise entre - 0,1 % et + 1,9 %. Seule exception au tableau, le Loir-et-Cher qui, lui, a affiché une progression du cheptel de 7,6 %, mais encore en deçà des 8,8 % d'évolution globale enregistrée en France.

L'œuf bio est, depuis plusieurs années, l'un des produits les plus plébiscités des consommateurs. Le marché se trouve donc fortement dominé par la GMS qui en fait un véritable produit d'appel. Avec, pour conséquence, une concurrence acharnée entre opérateurs de la filière, tirant celle-ci vers un modèle analogue à celui du conventionnel (concentration de gros ateliers d'élevage, rémunération du producteur très aléatoire, prix en bout de chaîne qui ne se démarque plus de la production conventionnelle).

Au regard de l'ensemble de ces tensions, la FNAB s'est engagée à organiser fin 2017 un colloque spécialement dédié à cette filière qui, nous l'espérons, pourrait permettre de trouver des pistes d'amélioration et d'évolution à tous les niveaux.

Le cheptel des poulets de chair bio en recul

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de poulets de chair du Centre-Val de Loire était en recul de 5 % ! La filière s'est toutefois maintenue à la 5^e place française, or plus de 12 300 bêtes n'ont plus été conduites en bio durant l'année 2016. Bilan : quelques 225 100 poulets de chairs bio contre 237 500 fin 2015. Dans le même temps deux nouvelles exploitations s'engageaient, ainsi la filière était représentée par 25 fermes régionales.

Le plus fort recul s'est produit dans le Cher (- 18 %), département qui a lui seul regroupait environ 45 % de poulets bio de la région. Et la plus forte évolution était observée en Eure-et-Loir (+ 119,5 %), cependant peu représentatif avec seulement 5 % du cheptel régional.

L'Indre (20 % du cheptel régional) et dans une moindre mesure le Loiret (3 % du cheptel régional) sont apparus comme les territoires les plus dynamiques avec des progressions respectives de 4,5 % (+ 2 000 têtes bio) et 7,1 % (+ 500 têtes bio).

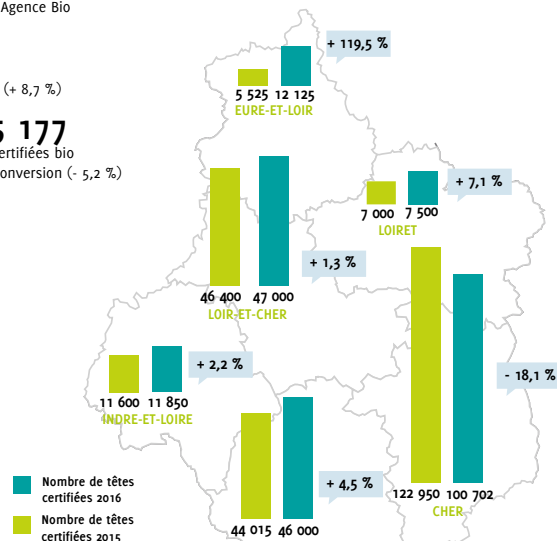
Comme pour presque toutes les filières, la demande des consommateurs s'est considérablement accrue ses dernières années, les opérateurs de la filière sont donc très en demande d'une élévation de la production. Ainsi, le sud du Centre-Val de Loire devrait raisonnablement s'accroître à court ou moyen termes.

Évolution du cheptel de poulets de chairs bio - 2015/2016

source Agence Bio

25
fermes (+ 8,7 %)

225 177
têtes certifiées bio
et en conversion (- 5,2 %)

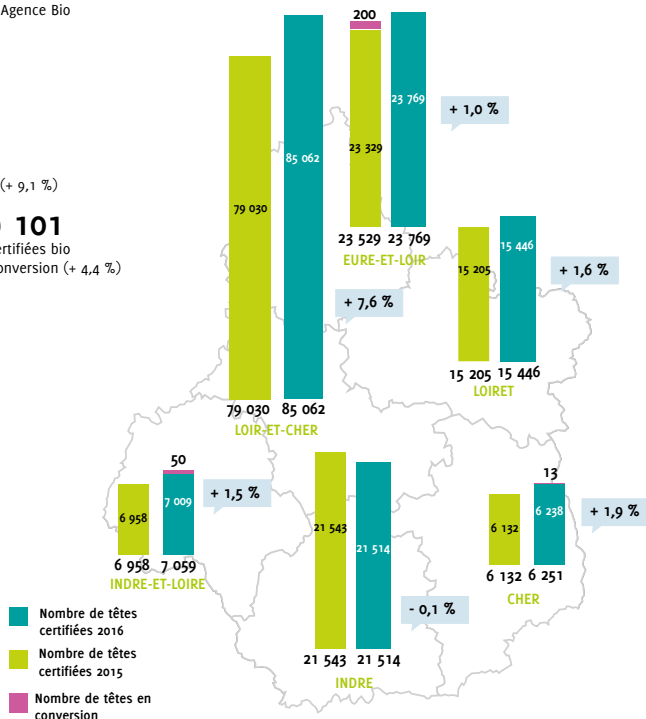


Évolution du cheptel de poules pondeuses bio et en conversion 2015/2016

source Agence Bio

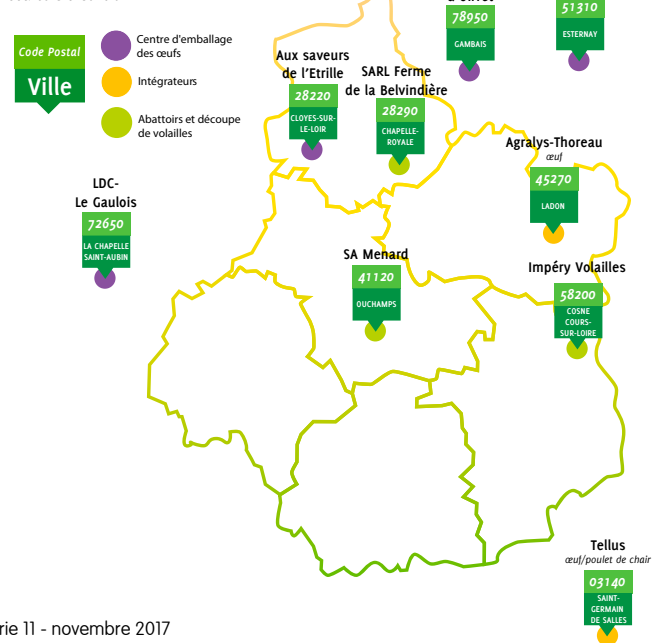
48
fermes (+ 9,1 %)

159 101
têtes certifiées bio
et en conversion (+ 4,4 %)



Carte des opérateurs de la filière avicole - 2016

source Bio Centre



La distribution booste l'ensemble de la filière

L'ensemble de la filière aval affichait 7,5 % de progression pour l'année 2016 alors que l'évolution française se situait à 10 %.

Une progression régionale très correcte, mais répartie inégalement selon les départements. La meilleure évolution a été constatée dans l'Indre qui affichait + 18 % avec 7 nouveaux opérateurs puis, dans le Loiret avec 11 % de croissance et 13 nouveaux opérateurs. Ce dernier représentait à lui seul 1/4 des opérateurs régionaux, comme l'Indre-et-Loire qui n'a pourtant pas connu la même dynamique.

Evolution honorable pour les transformateurs

Les transformateurs du Centre-Val de Loire n'ont évolué que de 3,1 % avec l'arrivée de 12 nouvelles entreprises, alors que l'essor national arborait 9 % de progression. Le département du Loiret enregistrait à lui seul 8 nouveaux transformateurs quand le Loir-et-Cher en perdait 2. Parmi les nouveaux transformateurs certifiés en 2016, les fabrications ont concerné notamment le pain, la bière, la viande (principalement dû à l'ouverture de rayon boucherie en magasins spécialisés), le miel, le poisson, l'huile et les jus de fruits.

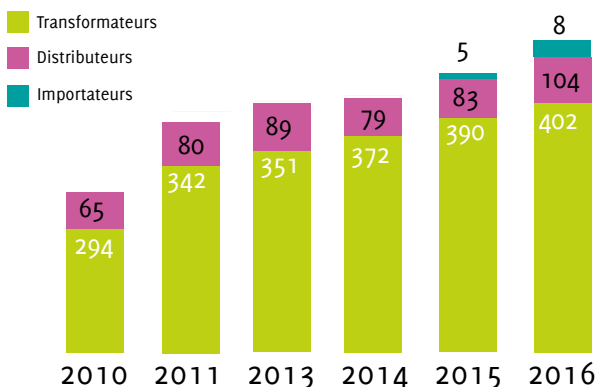
La distribution régionale en plein essor

A l'inverse, la distribution régionale a affiché une forte dynamique de plus de 25 %, deux fois plus importante que les 11 % d'évolution française.

L'essor de la distribution régionale s'est avéré plus équilibré en termes d'implantations sur le territoire, chaque département ayant enregistré de 2 à 5 nouveaux distributeurs en un an. L'augmentation plus importante du nombre de distributeurs a été le reflet direct de la dynamique du marché bio en 2016. Cette évolution touche toutes les catégories de distributeurs et en premier lieu les magasins spécialisés qu'il s'agisse d'ouvertures de nouvelles enseignes ou de magasins existants qui se sont certifiés. En second lieu, un certain nombre de grossistes diversifient leur activité et commercialisent des produits bio, que ce soit des produits frais (viandes, produits laitiers, œufs), des boissons (jus de fruits, vins, autres...) ou de l'épicerie. La création d'un groupement de producteurs pour la commercialisation de fruits et légumes, quelques supermarchés et une entreprise de e-commerce en produits cosmétiques sont également à signaler.

En 2017, la progression des distributeurs de produits bio se poursuit avec l'ouverture de nouveaux magasins spécialisés et l'arrivée de nouveaux distributeurs en fruits et légumes, viandes, boissons diverses, compléments alimentaires...

Évolution des opérateurs bio de l'aval - 2010/2016 source Agence Bio



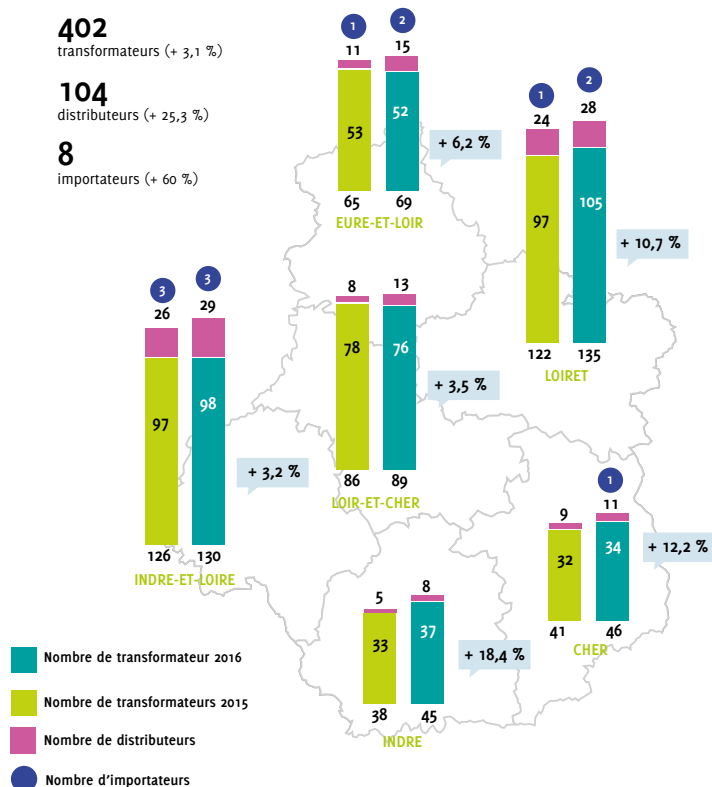
Évolution des opérateurs bio de l'aval - 2015/2016 source Agence Bio

514
opérateurs de l'aval (+ 7,5 %)

402
transformateurs (+ 3,1 %)

104
distributeurs (+ 25,3 %)

8
importateurs (+ 60 %)



Succès croissant des Amap

Je suis, tu es, nous sommes de plus en plus de consom'acteurs et nous privilégions nos producteurs locaux pour nos achats de produits bio !

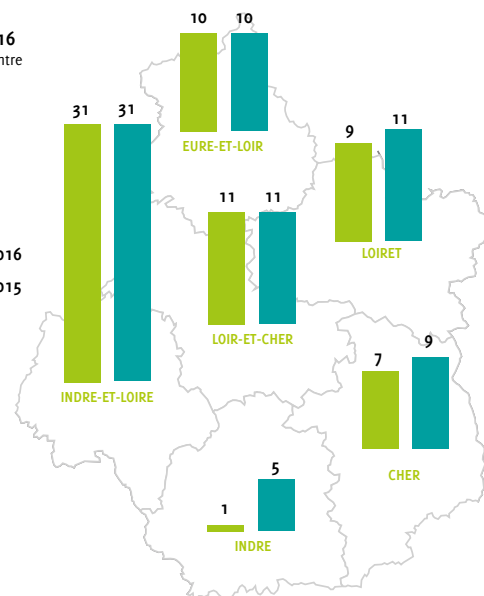
Fortes de la demande grandissante des consommateurs, 8 nouvelles structures de vente directe par abonnement se sont implantées sur le territoire régional en 2016, soit une progression de plus de 11 %. Fin 2016, Bio Centre estimait leur nombre total à 77. Pour autant, il est très probable que cette estimation se situait légèrement en deçà de la réalité car une petite partie de ces associations ne serait pas recensée auprès des annuaires dédiés. L'absence de recensement est due à la petite taille de ces structures qui, si elles ne contractualisent qu'auprès d'un ou deux producteurs bio locaux, ne recherchent pas à augmenter le nombre d'abonnés, mais prioritairement à fournir des paniers de produits sains de qualité et favoriser le lien entre les producteurs et les consommateurs locaux.

Cette démarche de soutien à l'agriculture bio et locale ne devrait pas faiblir puisqu'au moins 3 nouveaux projets d'Amap devraient aboutir en 2017.

Les Amap - 2015-2016
source estimations Bio Centre

77
Amap (+ 11,6 %)

■ nombre d'Amap 2016
■ nombre d'Amap 2015



Le réseau Bio Centre

Le réseau Bio Centre regroupe l'association régionale Bio Centre interprofession régionale incluant le Groupement régional des agriculteurs biologiques (GRAB), les Groupements des agriculteurs biologiques départementaux (GAB), et l'association interprofessionnelle Bio Berry (18).

Ce réseau a pour objectifs de permettre les échanges entre les acteurs régionaux de la filière biologique, et de les accompagner dans leur développement ainsi que dans la structuration des filières. Il participe à la défense des intérêts de la filière biologique.



• GRAB de BIO CENTRE •
Les Agriculteurs BIO de la Région Centre

BIO CENTRE

Association de la filière biologique en Centre-Val de Loire

Cité de l'Agriculture - 13 av. des Droits de l'Homme - 45921 Orléans Cedex 9
- 02.38.71.90.52 - contact@bio-centre.org - www.bio-centre.org

GABB 18

Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes du Cher
Chambre d'agriculture - 2701 route d'Orléans - BP 10 -
18230 Saint-Doulchard - 02.48.26.43.80 - gabb18@bio-centre.org

ASSOCIATION BIOBERRY

Chambre d'agriculture - 2701 route d'Orléans - BP 10 -
18230 Saint-Doulchard - 06.12.47.81.38 -
bioberry.animation@bio-centre.org - www.bioberry.fr

GABEL

Groupement des agriculteurs biologiques d'Eure-et-Loir
Chambre d'agriculture - 10 rue Dieudonné Costes - 28000 Chartres -
02.37.24.46.76 - m.lebras@eure-et-loir.chambagri.fr

GDAB 36

Groupe de développement de l'agriculture biologique de l'Indre
Maison de l'agriculture de l'Indre - 24 rue des Ingrains -
36022 Châteauroux Cedex - 02.54.61.62.51/06.41.07.37.57
animation@gdab36.org

GABBTO

Groupe des agriculteurs biologiques et biodynamiques de Touraine
Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire - 38 rue Augustin Fresnel -
BP 139 - 37171 Chambray-lès-Tours - 02.47.48.37.98 -
gabbto.animation@bio-centre.org

GABLEC

Groupement des agriculteurs biologiques du Loir-et-Cher
Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher -
11-15 rue Louis-Joseph Philippe - 41018 Blois -
02.54.58.93.53 - gablec@bio-centre.org

GABOR

Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret
Cité de l'Agriculture - 13 av. des Droits de l'Homme -
45921 Orléans Cedex 9 - 02.38.71.95.20 -
gabor@bio-centre.org